LE MENSUEL DE NOISY-LE-GRAND

noisy MAGAZINE #159

AVRIL 2010

Afin de soutenir la biodiversité, des ruches seront prochainement installées sur le toit de l'Espace Michel-Simon.

DÉVELOPPEMENT DURABLE > P. 16-20

Tous éco-noiséens !

ÇA BOUGE !
Retrouvez votre supplément loisirs, culture, sorties, au centre de ce numéro

ÉVÉNEMENT > P. 6-7
Le projet de rénovation urbaine entre dans sa première phase

EN ACTION > P. 24-25
Au cœur de l'orchestre d'harmonie

Noisy-le-Grand

Vous êtes nombreux à écrire

au député-maire et aux services municipaux. Chaque mois, *Noisy Magazine* sélectionne quelques courriers d'intérêt général et en publie les réponses.

“Nous sommes venus vendredi soir assister au cinéma Le Bijou à la projection du film *La Rafle*, accessible aux non-voyants ainsi qu'aux sourds et malentendants. Merci pour cette programmation et pour le débat traduit en langue des signes qui l'a suivi. C'était très intéressant et j'espère que le Bijou organisera d'autres événements de ce type dans les prochains mois, avec des interventions traduites en langue des signes. Bravo à l'équipe du Bijou pour son professionnalisme et pour son accueil !”

E. H. – La Varenne

“LA POSTE NE LIVRE PLUS AUCUN COLIS DANS LE QUARTIER DU PAVÉ-NEUF. PLUS GRAVE, NOUS NE SOMMES MÊME PAS AVISÉS DES OBJETS EN INSTANCE AU BUREAU DE POSTE DES ARCADES. POUVEZ-VOUS NOUS AIDER À METTRE UN TERME À CETTE SITUATION INADMISSIBLE ?”

A. P. – Pavé-Neuf

NOTRE RÉPONSE

Après avoir été saisi une première fois de ce problème en novembre 2009, Michel Pajon a adressé un courrier au directeur de la Poste de Noisy-le-Grand. Ce dernier a saisi le chef d'agence Coliposte du Plessis-Trévise, responsable de la distribution des colis sur la commune de Noisy-le-Grand. Néanmoins, les dysfonctionnements constatés par les habitants et les entreprises du quartier perdurent encore aujourd'hui. Michel Pajon a donc décidé d'envoyer un courrier à Jean-Paul Bailly, président-directeur général de La Poste, en date du 15 mars 2010, afin d'attirer son attention personnelle sur les conséquences de la décision prise par Coliposte de ne plus livrer de colis dans cette partie du territoire noiséen. Il lui a rappelé que La Poste devait assurer un service de qualité identique dans tous les quartiers de la ville afin de satisfaire les attentes de l'ensemble des Noiséens, sans aucune discrimination territoriale. Il lui a également demandé de veiller à ce que Coliposte reprenne, le plus rapidement possible, la distribution de colis dans le quartier du Pavé-Neuf.

“À l'occasion des élections régionales, j'ai appris que j'avais été radié des listes électorales ! Inutile de vous dire que cette nouvelle m'a désagréablement surpris. Pouvez-vous me donner des explications ?”

G. R. – Les Yvris

NOTRE RÉPONSE

Les électeurs doivent impérativement indiquer à la mairie tout changement de domicile ou de nom (suite à un mariage par exemple), pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont rattachés. À défaut, l'électeur s'expose effectivement à une radiation de la liste électorale. Pour se faire réinscrire sur les listes, il suffit de se présenter personnellement au service Population (16, boulevard du Mont-d'Est) avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. C'est la loi qui rend cette démarche obligatoire, même si vous avez signalé votre changement d'adresse auprès d'autres services (par exemple au service scolaire ou lors de l'établissement d'un passeport). Seule la commission de révision des listes électorales, composée de représentants du tribunal de grande instance, de la sous-préfecture et de la Ville, peut procéder à des radiations. Elle le fait selon une procédure très encadrée et ne valide une radiation qu'après, au minimum, trois courriers – contenant les bulletins de vote et les professions de foi – non parvenus aux électeurs concernés et renvoyés en mairie. Un 4e courrier est de surcroît envoyé en recommandé avec accusé de réception pour informer l'électeur de cette radiation.

RER A : le compte n'y est pas !

Suite au courrier qu'il a reçu du directeur de cabinet du PDG de la RATP (voir *Noisy Magazine* n°158), Michel Pajon a décidé de « *taper du poing sur la table* » et de réclamer une indemnisation pour les usagers qui ont subi plusieurs semaines de grève aux mois de novembre et décembre derniers. L'indemnisation symbolique qu'ont reçue les voyageurs est en effet ridiculement faible au regard des désagréments causés par cette grève, de la fatigue et du stress qu'elle a engendrés et des conditions de transport déplorables durant cette période. Michel Pajon entend « *faire pression* » sur la RATP pour obtenir une indemnisation, à la hauteur du préjudice, pour tous les titulaires d'un abonnement mensuel ou hebdomadaire. Il a donc de nouveau saisi la RATP et écrit aux maires des communes voisines desservies par le RER A pour qu'ils s'associent à son initiative. Un courrier-type de demande d'indemnisation est disponible en ligne sur le site de la Ville (www.noisylegrand.fr , rubrique « Environnement ») pour les voyageurs. Il vous suffit de le compléter ou de le recopier sur papier libre puis de le retourner à la mairie. Michel Pajon se chargera de transmettre au PDG de la RATP toutes les demandes d'indemnisations des Noiséennes et des Noiséens.

L'événement P.6-7
La première phase du projet de rénovation urbaine est engagée

Jour après jour P.8-15
La Ferme du Docteur-Sureau, futur centre de loisirs
Des tilleuls avenue du Général-de-Gaulle

Noisy avance P.16-20
Tous éco-noiséens ! La Ville s'engage pour le développement durable

Ma ville P.21
Alexandre Perez et Ahmed Alia, deux Noiséens au Conseil départemental de la jeunesse

Vu des quartiers P.22-23
La ludothèque du Champy a rouvert
Des défibrillateurs publics aux Richardets

En action P.24-25
Au cœur de l'harmonie

Initiatives P.26-27
Izu, tout le Japon dans votre assiette

Le coin des associations P.28-29
Évad Création, la passion de la danse

En forme P.30-31
Vacances actives avec l'École municipale des sports

Opinions P.32

Petites annonces P.34-35

Mesdames, Messieurs
Chers NOISÉENS

« La sauvegarde de la biodiversité est naturellement une priorité pour l'avenir. »

Que reste-t-il du Grenelle de l'environnement ? Après l'abandon de la taxe carbone, pas grand-chose ! Chantal Jouanno, la secrétaire d'État à l'Écologie, a raison d'être « *désespérée par ce recul, désespérée que ce soit l'éco-scepticisme qui l'emporte* ». Et si la Fondation Nicolas Hulot, dont on connaît l'intégrité, a décidé de quitter le Grenelle de l'environnement, ce n'est pas un hasard. Ajoutons à cela les déclarations du président de la République au Salon de l'agriculture, affirmant que « *l'environnement, ça commence à bien faire* »… Quelle preuve faut-il de plus pour démontrer que l'intérêt du gouvernement pour les questions environnementales n'avait pas d'autres d'ambitions que des ambitions électorales ?

En tant qu'élu local, je suis convaincu que mon devoir est de tout mettre en œuvre pour offrir aux Noiséennes et aux Noiséens un cadre de vie préservé. C'est l'un des engagements forts de mon programme municipal. De nombreuses actions, discrètes parfois, mais concrètes, le traduisent déjà, au quotidien. Depuis plusieurs années, la mise en valeur des espaces verts noiséens et leur entretien font ainsi l'objet d'une gestion différenciée.

Il s'agit de gérer notre patrimoine naturel en fonction de l'usage du lieu et dans un constant souci écologique : limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires (engrais et pesticides chimiques), taille douce, choix des espèces les mieux adaptées... Les objectifs sont simples : limiter les impacts négatifs sur notre environnement déjà malmené et créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Ce travail respectueux de l'environnement a aussi pour ambition de lutter contre l'érosion de la biodiversité car il contribue à préserver les populations d'insectes et notamment les abeilles. La sauvegarde de la biodiversité, dont les insectes pollinisateurs sont les garants, constitue naturellement une priorité pour l'avenir. C'est pourquoi nous avons tenu à aller plus loin en installant prochainement des ruches dans notre ville, sur le toit de l'Espace Michel-Simon. L'installation de ces ruches permettra de mener de nombreuses actions de pédagogie et de sensibilisation auprès, entre autres, des petits Noiséens. Car les enfants sont les éco-citoyens de demain et, surtout, ceux qui auront à subir de plein fouet les erreurs et abus des générations précédentes. Il importe de leur inculquer les bons gestes et de leur apprendre à respecter leur environnement et la biodiversité, à consommer mieux et à jeter moins ! J'ai également décidé d'adhérer au Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs. En pleine Année internationale de la biodiversité, il m'a paru important de m'engager, aux côtés de près de 400 élus, à promouvoir une gestion « éco-responsable » de notre patrimoine naturel.

Michel Pajon, député-maire

LE MENSUEL DE NOISY-LE-GRAND
noisy MAGAZINE # 159

• Directeur de la publication : **Michel Pajon** • Directrice de la communication : **Laurence Perez** • Rédaction : **Mael Illiaquer** et **Emmanuelle Palasset**, avec la participation d'**Aline Dedecker**, **Steve Guiliana**, **Armelle Nébilon**, **Bernadette Patane**, **Patricia Vale**, **Véronique Petit** • Coordination et secrétariat de rédaction : **Emmanuelle Palasset** • Photographes : **Sébastien Brousseau**, avec **Michael Barriera**, **Patricia Douillet**, **Hélène Peter** ; Couverture : **Yoshikazu Tsuno/AFP** ; dans le n° 158, la photo de Leonora Miano était d'**Hélène Peter** • Maquette : **Euro RSCG** • Réalisation : **Scoop Communication** - Paris • Impression : **S160 Darmon** • Diffusion : **30 000 exemplaires** • *Noisy Magazine* paraît tous les mois sauf en août • Il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville entre le 5 et le 10 du mois • Il est imprimé avec des encres végétales, sur un papier certifié PEFC, par un site de production certifié Imprim'vert.

NG Noisy-le-Grand

/ URBANISME /

La RÉNOVATION est en marche

/ C'est parti : la première phase du projet de rénovation urbaine de Noisy-le-Grand est engagée. Désenclavement, mixité sociale et cadre de vie : grâce aux 80 millions d'euros que la Ville est parvenue à mobiliser autour de ce vaste projet, une nouvelle ère s'ouvre pour les quartiers du Champy-Hauts-Bâtons et du Pavé-Neuf. /

Le 4 février dernier, Michel Pajon, député-maire, présentait, devant le comité d'engagement de l'Agence urbaine de rénovation urbaine (Anru) son projet en faveur des deux zones urbaines sensibles (ZUS) de Noisy que sont le Pavé-Neuf et le Champy-Hauts-Bâtons. L'ultime étape était alors franchie : face à la détermination du maire, cet organisme d'État a fini par accepter de débloquer une partie des fonds promis en 2004, soit 15 millions d'euros. Une subvention bienvenue après des années d'atermoiements de l'Agence nationale, pendant lesquels la Ville a dû assumer seule certains projets, comme la construction du jardin des Sources. Désormais, la Ville peut déployer à grande échelle la première phase de son projet de rénovation urbaine.

Parmi les actions prévues dans le quartier du Pavé-Neuf, le réaménagement du mail Federico-Garcia-Lorca.

Michel Pajon, député-maire

> « Ce sont près de 80 millions d'euros que la Ville va pouvoir investir pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers. »

Dates clés

- **1996 :** classement en zone urbaine sensible (ZUS) des quartiers du Pavé-Neuf et du Champy-Hauts-Bâtons.
- **2001 :** convention Ville-État « Grand Projet de ville » (GPV).
- **2004 :** la loi « Borloo » crée l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).
- **2006 :** dépôt du dossier de rénovation urbaine de Noisy-le-Grand à l'Anru.
- **2007 :** en visite à Noisy, Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville, incite la Ville à déposer un nouveau dossier.
- **2008 :** dépôt d'un nouveau dossier à l'Anru.
- **Juin 2009 :** conseil municipal extraordinaire du Pavé-Neuf. La Ville interpelle l'État.
- **Février 2010 :** Michel Pajon présente au comité d'engagement de l'Anru le projet de rénovation urbaine de Noisy-le-Grand.
- **Printemps 2010 :** signature de la convention finalisant la mise à disposition d'une enveloppe de 15 millions d'euros.

Un gage pour l'avenir

Car l'engagement de l'Anru apporte des fonds mais donne aussi le feu vert aux financements du conseil régional d'Île-de-France, du conseil général de la Seine-Saint-Denis, des bailleurs sociaux et de la Caisse des dépôts et des consignations. Ce sont ainsi près de 80 millions d'euros que la Ville peut mobiliser pour améliorer la situation dans ces quartiers.

« *Face à la dégradation de certains quartiers, la Ville n'est plus seule,* explique Michel Pajon, député-maire. *Nous allons enfin pouvoir corriger certaines erreurs d'urbanisme de la "ville nouvelle" en réintégrant les habitants au cœur de leur quartier et les quartiers au cœur de notre cité.* » Réhabilitation de bâtiments dégradés, redressement de copropriétés en difficulté, parkings rénovés, remodelage des accès automobiles et piétons : étalée jusqu'en 2013, un série de chantiers désenclavera les quartiers, améliorera le cadre de vie et la sécurité, et incitera ainsi à une plus grande mixité sociale. À commencer par une importante tranche de travaux de requalification des espaces publics et privés du Pavé-Neuf pour ouvrir le quartier et mieux en séparer les différentes fonctions. Au Champy-Hauts-Bâtons, les petits immeubles roses de la cité du Château-de-France laisseront la place à de nouveaux logements sociaux, marquant ainsi la fin d'un programme de rénovation entamé en 2004. De plus, des études proposeront dans l'année une réhabilitation du foyer de travailleurs migrants, situé près de l'école Louis-Lumière. « *Le projet de rénovation urbaine de Noisy-le-Grand est la clé du développement social et économique harmonieux de notre cité. Nous avons réussi à en enclencher la première phase et nous continuerons à nous battre pour en amorcer la seconde qui concerne le Mont-d'Est et la Butte-Verte* », conclut Michel Pajon. ■

/ PAVÉ-NEUF /

Désenclaver le quartier

/ La première phase du projet de rénovation urbaine de Noisy mettra la dernière touche, et non la moindre, aux chantiers que la Mairie a entrepris depuis 1995 au Pavé-Neuf. À l'heure où se construit la gare routière, l'objectif principal est clair : ouvrir le quartier sur la ville ! /

Requalification du secteur Aragon-Picasso

→Réaménagement des mails Federico-Garcia-Lorca et Léon-Blum pour une meilleure circulation des piétons, des cyclistes et des automobilistes ;
→Reconversion des places Pablo-Picasso et Louis-Aragon en lieux de détente, de promenade et de jeux ;
→Renforcement de l'éclairage pour valoriser le site et le sécuriser ;
→Revaloriser le square René-Matisse.

Rénovation des parkings couverts

→Réhabilitation des quatre parkings du quartier, sous-utilisés et mal sécurisés ;
→Nouveaux accès, avec vidéo-protection et éclairage ;
→Modernisation architecturale, notamment avec des façades en verre pour laisser entrer la lumière naturelle ;
→Ouverture au public (accès payant) d'une partie du parking B, dans le cadre de la réalisation prochaine de la nouvelle gare routière.

1. Des espaces de jeu et de détente seront créés place Louis-Aragon.
2 et 3. Les parkings-silos vont faire l'objet d'une importante réhabilitation.

Équipement public

Au cœur du quartier, plus de 1 500 m² devraient être mis à disposition de la vie culturelle et associative locale.

Résidentialisation

Avec l'aide de l'État, les bailleurs vont mieux délimiter les espaces privés, notamment les entrées des immeubles et des copropriétés.

/ CHAMPY-HAUTS-BÂTONS /

Améliorer l'habitat

/ Deux projets majeurs concernent ce quartier. Le premier : la fin de la rénovation de la cité du Château-de-France, interrompue lors du désengagement de l'État en 2004. Le second : la rénovation du foyer des travailleurs migrants, situé rue du Promontoire, à côté de l'école Louis-Lumière. /

Les travaux de la cité du Château-de-France, stoppés en 2004, vont pouvoir reprendre.

Rénovation de la cité du Château-de-France

→Démolition et reconstruction d'une partie des immeubles de la cité ;
→Création d'un centre de promotion familiale et de nouveaux logements ;
→Aménagement des rues Jules-Ferry et Hauts-Roseaux ;
→Construction d'un plateau sportif.

À noter : le projet prévoit le relogement des habitants actuels selon des modalités qui seront précisées par Emmaüs Habitat et ATD Quart-Monde, les gestionnaires de la cité.

Rénovation du foyer de travailleurs migrants

Réalisation d'études pour mettre fin à l'actuelle situation du foyer : mauvais état du bâtiment et conditions de vie précaires des résidents.

Le foyer de travailleurs migrants aujourd'hui.

/ FEMMES À L'HONNEUR / La 4e édition de Mars au féminin a démarré le 8 mars par un véritable marathon théâtral. Plusieurs dizaines de comédiens, dont des amateurs des cours de théâtre de la ville, ont sillonné Noisy et déclamé des textes devant les écoles, dans les bus de la ligne 320 et au centre commercial des Arcades, où intervenaient également des chanteurs d'opéra. Ils distribuaient aux passants des cartes illustrées de dessins réalisés par des enfants des centres de loisirs sur le thème de la condition féminine. Parmi les moments forts de la manifestation, du théâtre, des concerts – dont une soirée slam avec la chanteuse Yamlayam – et, le 13 mars, un cocktail lyrique auquel assistait notamment Nicole Palaysi, adjointe au maire déléguée à la Vie associative.

UNE VILLE EN IMAGES

Ça s'est passé à Noisy...

/ NOISY LA CAMPAGNARDE /
Week-end animé les 13 et 14 mars avec le marché campagnard, qui avait pris ses quartiers rue Pierre-Brossolette et place de la Libération. Pendant deux jours, une cinquantaine d'exposants proposaient aux Noiséens des produits régionaux ainsi que des animations originales, telles une « piscine à paille ». Le samedi 13 mars, la brocante mensuelle faisait son retour sous la halle du marché du centre-ville, après quelques mois de trêve hivernale.

/ AU SON DU FADO / Gros succès pour la soirée franco-portugaise organisée par les associations Mieux vivre aux Richardets et Cantares. Le 6 mars, plus de 350 personnes se sont retrouvées dans le hall Jean-Marais de l'Espace Michel-Simon, pour déguster des spécialités portugaises, vibrer au son du fado et danser. Parmi les nombreux participants, Victor Gilles, conseiller de l'ambassade du Portugal, Thierry Ulrich, Béatrice Cœurjoly et Nicole Palaysi, adjoints au maire.

/ SOUVENIR / Le 19 mars, les anciens combattants de Noisy-le-Grand ont commémoré l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, en compagnie de Michel Pajon, député-maire, et de Michel Miersman, premier adjoint au maire. Après un rassemblement place de la Libération, les participants se sont rendus au monument aux morts et place du 19-Mars-1962 pour honorer les victimes du conflit.

UNE VILLE EN IMAGES

Ça s'est passé à Noisy...

/ LUMIÈRE SUR LES ARCADES / Un millier de personnes ont assisté le 25 mars à l'inauguration officielle du centre commercial régional Les Arcades rénové. Grandes verrières, aménagement intérieur, vidéosurveillance, nouvelles boutiques... Cette métamorphose, qui s'inscrit dans le projet d'aménagement urbain du Mont-d'Est, aura nécessité 18 mois de travaux et 29 millions d'euros d'investissement. À l'occasion de cette inauguration, Michel Pajon, député-maire, a remis la médaille de la Ville à Benoît Paumier, le directeur du centre commercial.

/ SE LOGER À LA BUTTE-VERTE / Près de 400 personnes ont assisté aux réunions publiques d'information précédant les week-ends de vente des appartements du projet « Rénovation » à la Butte-Verte. Un programme immobilier pour lequel la Ville a décidé de proposer le dispositif Pass foncier, afin de garantir des conditions attractives à des ménages dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. Une première en Seine-Saint-Denis.

/ CENTRE DE LOISIRS /

Le retour à LA FERME

/ Îlot champêtre au milieu de la ville, la Ferme du Clos-Saint-Vincent a été rachetée par la Ville en 2007. Un programme complet de réhabilitation va permettre de reconvertir cet ancien relais de chasse en centre de loisirs. /

Les travaux de rénovation de l'ancien relais de chasse s'élèveront à environ 3,5 millions d'euros.

Pour les Noiséens qui l'ont connue en activité, la ferme du Clos-Saint-Vincent restera un témoignage quotidien du passé rural de la ville. Pour les enfants qui découvriront leur nouveau centre de loisirs dans la grande bâtisse plantée au bout de la rue du Docteur-Sureau, en juillet 2012, elle aura surtout l'attrait d'un merveilleux terrain de jeux de 4 000 m^2.

Côté jardin, une grande pelouse pour se dégourdir les jambes et des espaces de verger et de potager pour sensibiliser les petites mains vertes à l'environnement. Dans l'ancien corps de ferme, les enfants des écoles élémentaires du Clos de l'Arche, du Clos des Noyers et Joliot-Curie prendront leurs quartiers sur deux étages, dans quatre salles de vie lumineuses et autant de salles d'activité abritant des ateliers d'informatique, d'arts plastiques, de menuiserie et de cuisine. Sans oublier la grande bibliothèque avec son espace « contes », et le réfectoire de 300 m^2 créé sur le site, qui permettra aux 150 enfants de passer une journée entière au centre de loisirs sans repasser par un restaurant scolaire.

Restituer l'architecture d'origine

Mais avant d'entamer sa nouvelle vie, cet ancien relais de chasse, devenu exploitation agricole en 1937, doit naturellement être rénové. Pendant plus d'un an, le service Études et Projets et la direction de l'Éducation et de l'Enfance ont « planché » sur le sujet. Le permis de construire, nécessaire pour réhabiliter la belle demeure achetée par la municipalité en mai 2007, est aujourd'hui en passe d'être signé. *« Nous avons travaillé à partir de photographies anciennes, afin de restituer l'écriture architecturale d'origine : les moulures des œils-de-bœuf, la brique autour des fenêtres, les éléments de bois du toit de la tourelle…,* explique Michel Pajon, député-maire. *Nous nous sommes inspirés de ces éléments d'architecture pour le nouveau bâtiment de restauration, afin d'harmoniser les édifices. »*

Lors d'une journée « portes ouvertes » en 2007, les enfants du quartier ont pu découvrir les lieux.

Un peu d'histoire

1893 : un industriel parisien fait construire un relais de chasse au Clos Saint-Vincent.
1915 : le site devient la propriété d'une congrégation religieuse.
1937 : la famille Delaurier rachète la propriété pour en faire une exploitation agricole.
2007 : la Ville de Noisy-le-Grand devient propriétaire du site.

Transformer la ferme en centre de loisirs flambant neuf nécessitera des travaux d'ampleur. Dans le corps de ferme, un couloir de circulation de 3 mètres de large doté de deux escaliers sera greffé à l'arrière du bâtiment. Un ascenseur améliorera l'accessibilité de l'ensemble du site aux personnes à mobilité réduite. Certains espaces (salle informatique, réfectoire…) disposeront d'un accès indépendant, offrant la possibilité à d'autres publics de fréquenter ponctuellement l'équipement.

Boiseries anciennes et déco rurale

Le hall d'accueil, aménagé dans l'avancée centrale du bâtiment, conservera le cachet de l'ancien relais de chasse : rénovation des boiseries, du manteau de cheminée à blason, remplacement du sol en céramique ocre… En fonction des options retenues, le hall retrouvera peut-être la pointe élancée du toit en ardoises d'origine. Dans le réfectoire, le clin d'œil sera résolument rural, avec des éléments de décoration (une ancienne mangeoire notamment !) récupérés au fil de la réhabilitation. Le chantier, prévu sur seize mois, doit s'engager au printemps 2011. ■

/ BUTTE-VERTE /

Un gymnase SUR MESURE

/ Le compte à rebours est lancé ! Dans treize mois, les sportifs noiséens retrouveront à la Butte-Verte un nouvel équipement de 3 000 m², à la mesure des ambitions de la Ville pour la pratique sportive. /

Ciseaux, saltos, soleils… les gymnastes noiséens pourront reprendre leurs évolutions dans leur nouveau gymnase de la Butte-Verte en juin 2011. Cinq ans après l'incendie dramatique de novembre 2005, le retour au port d'attache se profile. *« La construction du gymnase de la Butte-Verte vise d'abord à combler un besoin vital lié à la destruction de l'équipement précédent qui a beaucoup choqué,* souligne Alain Bourguignat, adjoint au maire délégué aux Sports et aux Projets d'équipements sportifs. *C'est un gymnase polyvalent, tourné à la fois vers le sport de haut niveau, avec un grand pôle gymnastique, et vers l'accueil des sports collectifs et des élèves des établissements scolaires, qui sont aussi de gros utilisateurs. »*

Bâtiment polyvalent

Adossé à la colline boisée de la Butte-Verte, à l'angle des boulevards des Astronautes et du Champy-Richardets, l'élégant bâtiment de 3 000 m² mis en chantier se décline en plusieurs volumes. À gauche du hall d'accueil, le nouvel écrin des gymnastes noiséens : 1 200 m² d'espace d'entraînement et de compétition, avec une tribune de 400 places. Côté droit, la salle multisports et la salle d'escalade, qui joue l'ouverture vers la rue grâce à sa façade vitrée. Un dernier volume coloré se détache à l'étage, abritant la salle de danse. La lumière naturelle et le bois de la charpente composent l'ambiance intérieure. Une approche environnementale également présente dans le chauffage de l'eau (solaire thermique) et le traitement des eaux pluviales, qui transiteront par un petit bassin de rétention paysagé. ■

Le remboursement du sinistre de 2005 et les multiples subventions permettront d'assurer une grande partie du financement du futur gymnase.

Carole Coudereau,
coordinatrice EPS au collège Jacques-Prévert

« Les jeunes Noiséens ont toujours eu la chance de pouvoir accéder à des salles de sport spécialisées. L'utilisation de la salle de gymnastique par le passé a permis à nos élèves d'atteindre un bon niveau dans ce domaine. Pour ce nouveau gymnase, nos demandes ont porté sur l'extension du mur d'escalade, afin d'aller au-delà de l'initiation. C'est une activité passionnante qui demande des qualités d'attention et de confiance en l'autre, une dimension importante au collège. »

Le gymnase en chiffres

Coût des opérations : 9,7 millions d'euros.
Région : 1 million d'euros.
Département : 1,7 million d'euros.
État : 1,1 million d'euros (au titre de l'Anru).
Ville : 5,8 millions d'euros, dont 4,6 millions versés par les assurances au titre du sinistre de 2005.

/ CENTRE AQUATIQUE /

Le chantier DÉMARRE

/ La démolition, en mai, de l'ancien bâtiment du Trésor public, marquera le début des travaux préparatoires à la construction du futur centre aquatique. /

Avant de tester la piscine à vagues ou de barboter dans le jacuzzi, il va falloir patienter un peu. En tout cas, les travaux suivent le calendrier prévu. Avec, dès le mois de mai, la démolition du bâtiment qui abritait la direction de l'Urbanisme et le Centre des impôts, puis, à partir de juillet, celle de la piscine municipale. Le début des grandes manœuvres est pour septembre : vingt mois de travaux seront nécessaires pour faire sortir de terre le nouveau centre aquatique. Un bassin sportif de 25 x 21 m, une piscine à vagues et un troisième bassin conçu pour une large palette d'activités (apprentissage de la natation, rééducation motrice, plage pataugeoire pour les petits, toboggan long de 60 m…) offriront aux Noiséens de nouveaux plaisirs aquatiques. Au premier étage, un centre de remise en forme accueillera une salle de cardio-training, une salle de cours collectifs, un espace « spa » avec hammam et sauna ainsi qu'un espace restauration.

Fini le chlore !

Esthétique et fonctionnel, le nouvel ensemble est à la « pointe » en matière d'équipement, avec des bassins en acier inoxydable, dont le poli soyeux fera la joie des nageurs. Traitée à l'ozone, l'eau offrira une qualité sanitaire optimale et les utilisateurs apprécieront l'absence d'effluves chlorés. Pour les premières baignades, il faudra patienter jusqu'en juillet 2012. De leur côté, les sportifs usagers du gymnase du Centre, situé au premier étage de la piscine, prendront dès la rentrée le chemin du gymnase du Clos de l'Arche, dont les travaux sont bien avancés. ■

/ CIRCULATION /

Bitume FRAIS !

/ Le gel et les opérations de salage réalisées tout au long de l'hiver ont fragilisé les rues de Noisy-le-Grand. En mars, la Ville a commencé d'importants travaux de réfection. /

Chaussées déformées, nids-de-poule, ornières… À Noisy-le-Grand comme partout en France, les rues ont bien souffert cet hiver. Des phénomènes dus aux multiples vagues de froid qu'a connues notre pays ces derniers mois. En effet, le gel d'une part, les incrustations de sel d'autre part, créent des microfissures dans le bitume. L'eau s'infiltre et abîme la chaussée en profondeur. Or l'hiver 2009/2010 a été, selon Météo France, l'un des plus neigeux de ces trente dernières années, avec des températures très basses, descendant jusqu'à - 20 °C dans le sud de l'Île-de-France en janvier !

170 tonnes de sel

À Noisy-le-Grand, les services municipaux ont procédé à de nombreuses opérations de salage, notamment du 13 au 27 décembre, du 1er au 16 janvier et du 11 au 16 février. Au total, 170 tonnes de sel ont été répandues, contre 100 tonnes en moyenne les autres années. L'état des chaussées en fin d'hiver n'a donc rien d'étonnant. Dans un premier temps, les services techniques ont procédé à des réparations provisoires, dites en « enrobé à froid », afin de garantir la sécurité des automobilistes. Les réparations plus durables, en « enrobé à chaud », ne peuvent en effet être effectuées que par temps sec et sous des températures plus clémentes.

« Dès le début du mois de mars, les services municipaux ont entamé une vaste campagne de réfection des chaussées, en privilégiant dans un premier temps les itinéraires des bus », souligne Marc Fouchy, adjoint au maire délégué aux Travaux et aux Espaces publics. Certains secteurs nécessitent une intervention sur plusieurs jours. Et, pour ne pas gêner les automobilistes, les équipes privilégient au maximum la circulation alternée, ce qui rallonge d'autant les travaux, lesquels devraient durer jusqu'au mois de mai. En parallèle des opérations menées par la Ville, le conseil général de la Seine-Saint-Denis procède à des réfections similaires sur les voies départementales. ■

✱ À noter : pour signaler un problème sur la chaussée, contactez la Brigade d'intervention rapide au 0800 093 160

/ AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE /

Les TILLEULS prennent la relève

/ Un an après l'abattage des marronniers malades, de nouveaux végétaux ont été replantés avenue du Général-de-Gaulle. /

Au mois de mars, un véritable ballet de pelleteuses et de camions a envahi l'avenue du Général-de-Gaulle. Comme annoncé, la Ville a procédé à la plantation de 146 tilleuls argentés, à la place des marronniers arrachés un an auparavant. Ces arbres adultes (25 ans), venus du nord de la France, ont fait l'objet de plusieurs transplantations en pépinière. Une technique qui permet de conserver de petites racines afin de faciliter la plantation finale et de garantir une bonne reprise de l'arbre sur le terrain.

Cette variété n'a pas été choisie au hasard. Le « tilia tomentosa » est résistant à de nombreuses maladies, notamment les acariens et les pucerons du tilleul. Autre avantage : pas de risque de « miellat », ces coulures tenaces redoutées des automobilistes !

Les travaux en cours sur l'avenue du Général-de-Gaulle prévoient également la reconstitution de places de stationnement, à peu près autant qu'avant les travaux. Des bordures ont été installées autour des arbres pour éviter que les véhicules blessent le tronc ou tassent les racines.

Après les travaux d'enfouissement des réseaux (EdF, France Telecom, éclairage public…) terminés en décembre, la plantation des arbres et les travaux de trottoirs et d'éclairage public (jusqu'à fin avril), les ouvriers entameront, les mois suivants, la voirie et la réalisation de pistes cyclables, dans les deux sens de l'avenue. Cette artère historique de Noisy-le-Grand aura normalement terminé sa mue pour la rentrée 2010. ■

/ PRATIQUE /

Préparer la RENTRÉE en toute sérénité

/ À Noisy, rentrée rime avec simplicité. En une seule fois, les parents peuvent dès aujourd'hui inscrire leurs enfants au centre de loisirs, à la restauration scolaire et à l'étude surveillée. /

Effectuer en une fois et par correspondance les inscriptions à toutes les activités périscolaires : c'est pour la 2e année consécutive ce que propose la Ville pour faciliter la vie des parents noiséens. Cette démarche simplifiée concerne les parents dont les enfants sont déjà scolarisés à Noisy-le-Grand et qui connaissent leur quotient familial CAF. Un courrier contenant le guide *Rentrée 2010 mode d'emploi* ainsi que les formulaires à remplir va bientôt leur parvenir. Une enveloppe préaffranchie leur permettra de retourner le dossier complet avant le 15 juin.

Gagner du temps

Pour les nouvelles inscriptions, et pour les parents qui n'ont pas encore fait calculer leur quotient familial, un déplacement dans l'un des points d'accueil est nécessaire. Les parents qui ont déménagé ou dont la situation familiale a évolué (séparation ou divorce) doivent également se déplacer. Pour gagner du temps sur cet unique déplacement, la Ville vous propose de télécharger les formulaires d'inscription sur le site www.noisylegrand.fr. Vous pouvez également y consulter la liste des documents à fournir. ■

✱ Renseignements auprès de la direction de l'Éducation au 01 45 92 76 32 et sur www.noisylegrand.fr

Points d'accueil

- Direction de l'Éducation : 105, rue Rouget-de-Lisle
- Mairie annexe du Champy : 4, grande allée du Champy
- Mairie annexe des Richardets : 31, avenue Gabriel-Péri
- Maison des services publics : 11/15, mail Federico-Garcia-Lorca

À noter

/ FORMALITÉS / Pour mieux répondre à la demande et éviter des délais d'attente trop importants, les demandes de passeports se font désormais uniquement sur rendez-vous.
Renseignements et prise de rendez-vous au 01 45 92 75 64. ■

La Poste centrale fermée pour travaux

/ SERVICES / Le bureau de poste de Noisy-le-Grand principal, situé 1 av. Emile-Cossonneau, sera fermé pour travaux du 22 avril à début juin, afin et de moderniser l'espace de vente. Pendant les travaux, le public pourra se rendre :

- Pour les lettres recommandées et colis en instance, et pour l'accueil des professionnels : au local situé à droite du distributeur de billets externe ;
- Pour les timbres et enveloppes timbrées : au buraliste Le Brazza, 140 rue Pierre-Brossolette ;
- Pour tous les autres services : au bureau de poste Noisy-le-Grand Arcades, situé au centre commercial des Arcades. ■

✱ Pour tout renseignement complémentaire, le public peut appeler le 3631 (appel gratuit depuis un poste fixe).

L'AGENDA de Michel Pajon

Chaque mois, *Noisy Magazine* rend compte des principaux rendez-vous du député-maire du mois précédant la parution du journal. **Chaque jeudi** de 18 h à 19 h, vous pouvez joindre directement Michel Pajon en composant le **0 800 816 816** (numéro vert gratuit).

/ 6 MARS / Fête des grands-mères à l'Espace Michel-Simon.

/ 12 MARS / Michel Pajon réunit les équipes municipales sur le dossier de rénovation de l'église Saint-Sulpice.

/ 13 MARS / Inauguration de la 14e édition du Marché campagnard.

/ 14 MARS / 1er tour des élections régionales.

/ 16 MARS / Bureau municipal – présentation du budget 2010.

/ 17 MARS / Michel Pajon préside la cérémonie de remise des médailles au personnel communal, à l'Espace Michel-Simon. / Michel Pajon participe à la réunion de présentation du projet immobilier « Révélation » construit par le promoteur Pierre Étoile dans le quartier de la Butte-Verte, qui donne accès au dispositif « Pass foncier ».

/ 19 MARS / Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.

/ 21 MARS / 2e tour des élections régionales.

/ 23 MARS / Bureau municipal.

/ 25 MARS / Inauguration de l'extension et de la rénovation du Centre commercial Arcades.

/ 28 MARS / Michel Pajon assiste au défilé du carnaval organisé par les Maisons pour tous et les centres de loisirs, en présence de plus de 6 000 Noiséens.

/ 29 MARS / Réunion de travail sur le futur centre aquatique.

Le retour des BEAUX CHÂSSIS

/ VOITURES ANCIENNES / Samedi 22 mai, bolides rutilants et majestueux châssis reviennent à Noisy-le-Grand pour une journée de passion autour des voitures anciennes ! Durant toute la matinée, la cinquantaine de véhicules rassemblés pour cette 2e édition des Belles Anciennes sillonnera les différents quartiers de la Ville. L'occasion d'admirer l'élégance de leurs lignes et la musique de leurs moteurs…

À l'heure du déjeuner, la flotte aura rejoint le centre-ville et vous pourrez échanger avec les propriétaires passionnés de ces bijoux de la route. L'après-midi, devant la halle couverte du marché, un concours d'élégance récompensera les plus beaux spécimens mais aussi l'originalité des présentations effectuées par les équipages, dans trois catégories : « Populaire », « Prestige » et « Grand tourisme ».

Un spectacle organisé par la Ville de Noisy-le-Grand avec les associations Les Rétroviseurs noiséens et Vincennes en anciennes. ■

✱ Les Belles Anciennes - Samedi 22 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 dans les différents quartiers, et de 12 h 30 à 18 h avenue Aristide-Briand

Vive les MARIÉS !

/ CÉRÉMONIE / Soixante ans de mariage, ça se fête. Jean Zamolo et Bernadette Tabary ont célébré leurs noces de diamant le 6 mars, en présence de Mireille Le Bleis, Thérèse Diallo et Thierry Picant, adjoints au maire. Les deux tourtereaux se sont rencontrés lors d'un bal à Bry-sur-Marne, en 1948. À l'époque, Jean habitait déjà Noisy-le-Grand. Bernadette, elle, venait du Morbihan, en Bretagne. Les époux, qui ont travaillé tous deux dans l'industrie pharmaceutique, habitent depuis 1953 à Noisy, où ils profitent d'une retraite bien méritée tout en prenant le temps de voyager, de jardiner et de jouer aux cartes. ■

Les bords de Marne DANS L'OBJECTIF

/ CONCOURS PHOTO / Le Conseil consultatif du quartier Nord invite tous les Noiséens à participer au concours-photo des bords de Marne qu'il organise. Quatre thèmes sont proposés : « Visages et bords de Marne », « La couleur rouge et les bords de Marne », « Les chats et la Marne », « Les ballons et la Marne ». À gagner ? Des prix très… photogéniques ! Attention : vous devez envoyer avant le 20 mai votre photo avec le négatif ou une copie CD, ainsi qu'un bulletin avec vos coordonnées. ■

✱ Photo à envoyer à : Mission « Démocratie locale », Hôtel de Ville, BP 49, 93 161 Noisy-le-Grand Cedex. Le règlement du concours est disponible sur www.noisylegrand.fr.

La fonction publique territoriale RECRUTE

/ EMPLOI / La 7e édition du Salon des métiers de la petite enfance, du social et de la santé de la fonction publique territoriale aura lieu à Pantin le 6 mai prochain. L'ambition de ce salon est d'aider au recrutement de personnels diplômés ou futurs diplômés dans ces métiers, mais aussi de les informer sur les opportunités, les calendriers des concours, les carrières et la validation des acquis professionnels. Sur les stands seront présents des représentants des collectivités territoriales qui recrutent ainsi que des centres de formation qui préparent à ces métiers. ■

✱ Le 6 mai de 10 h à 17 h - Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la Petite Couronne - 157, avenue Jean-Lolive à Pantin - Pour plus d'informations : www.social-emploi.fr ou 01 53 95 15 15

ÉTAT CIVIL

La publication, dans le magazine, d'informations relatives à l'état civil des personnes, n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles.

NAISSANCES

Cardon Damian (24 novembre)
Boisgard Léa (24 novembre)
Bouzada Ayoub (27 novembre)
Barrière Léa (28 novembre)
Driad Lynda (1er décembre)
Charnolé Harmonie (1er décembre)
Bacoul Tessa (1er décembre)
Joly Gabrielle (2 décembre)
Joly Juliette (2 décembre)
Cajahuanca Morgane (3 décembre)
Darvier Ella (3 décembre)
Das Neves Pinto Yeleen (3 février)
Biewer-Vedel Gabrielle (5 février)
Elabib Jibril (5 février)
Félix Axel (5 février)
Shahzada Mohammad (6 février)
Barthelat Martin (7 février)
Ramparany Tia-Hary (8 février)
Zeljkovic Léna Inès (9 février)
Delecourt Alexandre (10 février)
Verger Annie Luu (17 février)
Percebois Sacha (17 février)
Meyran Gaétan (22 février)
Caporali Mathéo (24 février)
Guilmeau Axel (26 février)
Juillet Lucas (28 février)
Kailayapillai Arish (28 février)
Konare Milyana (27 février)
Moradel Noah (27 février)
Samson Stessy (28 février)
Vaïsse Inès (25 février)
Abdelmlek Karim (28 février)

MARIAGES

Molinier Jean-Pierre et Morin Christèle (13 février)
Baptiste Benoît et Chardon du Ranquet Olivia (13 février)
Camara Fode et Dioubate Diougouna (20 février)
Akbaraly Tassadouck et Goulamhoussen Inssiya (27 février)
N'goala Jean-Luc et Pennont Laure (27 février)

DÉCÈS

Khafajeh Sabine Afaf (10 février)
Chhuor Tek Meng (15 février)

/ DÉVELOPPEMENT DURABLE /

Tous « éco-noiséens »

/ Du 1er au 10 avril, le développement durable est à l'honneur à Noisy-le-Grand. Au terme de ces dix jours, la Ville lancera officiellement son Agenda 21. Un engagement fort, une évidence pour notre ville, qui n'a pas attendu cette échéance pour s'intéresser au développement durable. Collecte sélective, gestion des espaces verts, éducation à l'écocitoyenneté : le chantier de l'Agenda 21 démarre sur un terrain déjà riche de nombreuses initiatives… /

> « L'Agenda 21 permettra à tous les Noiséens de participer à leur échelle, au quotidien, à la protection de notre planète. »
>
> **Emmanuel Constant, adjoint au maire délégué à la mise en place de l'Agenda 21**

Dérèglement climatique, raréfaction des ressources, espèces menacées, diminution de la biodiversité, inégalités sociales… Les menaces qui pèsent sur notre planète sont nombreuses. Pour construire un avenir meilleur, des changements de fond sont à l'œuvre à tous les niveaux de la société : recours aux énergies renouvelables, consommation responsable, conception de produits plus respectueux de l'environnement, amélioration des transports collectifs, préservation des sites naturels, diminution des déchets et recyclage…

Devenir une référence

Pour protéger l'avenir de notre planète, l'implication de chacun d'entre nous est indispensable. « *Les Noiséens sont de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable* », note Emmanuel Constant, adjoint au maire délégué à la mise en place de l'Agenda 21. La Ville de Noisy-le-Grand veut jouer un rôle de premier plan dans ce combat et devenir une référence en matière de respect de l'environnement et de développement durable. Notre ville ne part pas de zéro. Gestion des espaces verts, protection des zones de biodiversité comme le bois Saint-Martin, tri et recyclage des déchets, sensibilisation des enfants dans les écoles, constructions peu consommatrices d'énergie, soutien aux associations de solidarité… Noisy-le-Grand n'a pas attendu le sommet de Copenhague pour prendre le sujet à bras-le-corps !

Pour fédérer les différentes actions et donner à chacun l'envie de se mobiliser et d'échanger sur ce thème, la Ville a organisé, depuis le 1er avril, dix jours d'animations et de rencontres sur le développement durable. Dix jours d'ateliers, de jeux, de conférences ou de visites guidées destinés à sensibiliser les Noiséens en amont du lancement officiel de l'Agenda 21, un programme d'actions qui guidera l'action municipale pour les années à venir. Une démarche sur le long terme, pour construire, ensemble, une ville plus durable. ■

Un week-end bien rempli

Le 10 avril se termine l'opération « Dix jours pour le développement durable à Noisy-le-Grand ». Concerts, expositions, visite des serres municipales, fête du tri et du recyclage… Retrouvez le programme du week-end de clôture dans notre supplément *Ça bouge* p.8.

Antoine Charlot

« Mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possible »

Antoine Charlot est responsable du programme « Territoires durables » au Comité 21*.

***Noisy Magazine :* Pourquoi lancer un Agenda 21 à l'échelle d'une ville ?**

Antoine Charlot : Un Agenda 21 permet à la collectivité de se donner une vision stratégique en matière de développement durable et de se fixer des objectifs ambitieux. Ce programme ne se limite pas aux enjeux environnementaux mais doit intégrer toutes les politiques, y compris dans le domaine économique et social. Un Agenda 21 permet aux différents services municipaux de mieux travailler ensemble, de « décloisonner » les politiques mises en œuvre sur un territoire.

En général, qui participe à l'élaboration de l'Agenda 21 ?

A. C. : Dans les services municipaux, les contributions doivent venir de tous les niveaux hiérarchiques. Au niveau de la ville, les enfants des écoles, les personnes âgées, les entreprises, les usagers des transports… peuvent être sollicités. Il est important d'impliquer le plus grand nombre possible d'acteurs.

Que peut-on en attendre ?

A. C. : Tout d'abord, une meilleure efficacité des politiques territoriales. On réfléchit mieux en amont ; on évite les doublons entre les services. En outre, on assiste, dans les villes qui se sont déjà engagées dans cette voie, à un retour des citoyens vers le politique. Les gens reprennent confiance dans l'action publique.

Quelles sont les clés du succès ?

A. C. : D'abord, faire de la pédagogie car, même si les citoyens sont conscients des enjeux, beaucoup ont du mal à changer leurs habitudes. On touche à des acquis, en matière de transport individuel ou de méthodes de travail, par exemple pour la gestion du papier dans les bureaux. Enfin, la collectivité qui lance un Agenda 21 se doit d'être exemplaire dans ses pratiques. Il faut commencer par balayer devant sa porte ! Et le faire savoir…

** Le Comité français pour l'environnement et le développement durable est une organisation non gouvernementale ayant pour mission d'ancrer le développement durable dans les collectivités publiques ou privées. Il intervient auprès des entreprises, des écoles et des collectivités territoriales.*

Un Agenda 21 pour Noisy

Élaborer un Agenda 21 à l'échelle de la ville faisait partie des engagements de Michel Pajon, député-maire, lors des dernières élections municipales. Qu'entend-on exactement par Agenda 21 ? Décryptage…

→Qu'est-ce que le développement durable ?

Il s'agit, selon la définition énoncée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, d'un développement *« qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »*. L'idée est de concilier efficacité économique, progrès social et préservation des écosystèmes…

→Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

C'est un programme global d'actions concrètes, dont l'objectif est de mettre en œuvre le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, écoles… Il se traduit par des actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

→D'où vient le terme Agenda 21 ?

L'expression est née au sommet de Rio, en 1992. Cette année-là, 173 pays adoptent un Agenda 21, c'est-à-dire un programme de mesures pour le XXIe siècle, et invitent les acteurs locaux à mettre en place un agenda à l'échelle de leur territoire.

→Comment ça marche ?

L'élaboration d'un Agenda 21 local commence par une phase de concertation entre la collectivité et ses partenaires (entreprises, associations, établissements scolaires, seniors…) destinée à décider des actions à mettre en œuvre. Une fois adopté, l'Agenda 21 devra faire l'objet d'une évaluation régulière.

« Penser et agir « durable », c'est permettre à chacun de vivre mieux : manger plus sain, polluer moins, vivre dans un environnement agréable, dépenser moins en énergie, être plus solidaire… Faire de Noisy-le-Grand un modèle de ville responsable est ma priorité. Dans ce domaine, nous sommes tous concernés, tous responsables, tous acteurs. À nous de construire, ensemble, une ville plus durable. »

Michel Pajon, député-maire de Noisy-le-Grand

/ ESPACES VERTS /

Coccinelles et BIODIVERSITÉ

/ Depuis plusieurs années, le service des Espaces verts de la Ville a déjà largement intégré les principes du développement durable dans ses pratiques quotidiennes, en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement. /

En mars, la plantation de 146 jeunes tilleuls avenue du Général-de-Gaulle a été l'occasion, pour le service des Espaces verts de la Ville, de mettre en place une technique innovante : au pied d'une quinzaine d'arbres de l'avenue, soigneusement sélectionnés, des sondes vont mesurer l'humidité. S'il est nécessaire d'arroser ces végétaux pendant deux ou trois ans, pour garantir une bonne reprise, l'arrosage sera donc limité au strict nécessaire, afin d'éviter tout gaspillage.

Un exemple parmi d'autres qui illustre un souci constant du service : intégrer la protection de l'environnement à l'ensemble de ses interventions.

Des abeilles sur l'Espace Michel-Simon

Noisy-le-Grand va bientôt accueillir des ruches sur la terrasse de l'Espace Michel-Simon, dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement »*. Les abeilles, qui pollinisent 80 % des végétaux, jouent un rôle primordial dans la protection de la biodiversité. Paradoxalement, elles vivent aujourd'hui mieux en ville que dans les campagnes, en raison de l'absence de traitements chimiques dans les zones urbaines.

** En partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française.*

Fauchage annuel

« Nos agents pratiquent par exemple une gestion différenciée des espaces publics, souligne Jean-Paul Grasset, responsable du service des Espaces verts. *Au bois des Yvris, sur les talus des bords de Marne ou au parc de la Butte-Verte, partout où cela est possible, nous ne procédons plus à une tonte régulière mais à un fauchage annuel. Ainsi, nous favorisons la biodiversité, tant au niveau de la faune que de la flore. »*

Depuis une douzaine d'années, la Ville a fortement diminué l'usage d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires, sauf en cas de maladie grave. En cas de besoin, les jardiniers n'utilisent que les produits les moins nocifs possible.

Depuis une douzaine d'années, le service des Espaces verts a réduit au maximum l'usage des produits phytosanitaires.

La Ville privilégie des végétaux adaptés au climat francilien et résistants aux maladies sévissant en milieu urbain. Dans les serres municipales, on n'utilise plus de godets en plastique pour les semis. Des coccinelles et des chrysopes, prédateurs naturels du puceron et autre insectes, ont remplacé, là aussi, les produits chimiques. *« Au début, utiliser des produits bio ou naturels peut paraître plus coûteux,* ajoute Jean-Paul Grasset. *Mais à terme, comme on en utilise beaucoup moins, on fait des économies importantes ! »*

Preuve qu'une approche éco-responsable rejoint finalement les préoccupations budgétaires d'une collectivité locale. ■

/ DÉCHETS /

Un mémo pour BIEN TRIER

La protection de l'environnement se joue aussi au quotidien… et dans les poubelles ! Depuis 1997, la Ville investit dans le tri sélectif pour recycler le verre, le plastique et le papier. Poubelles bronze, bleue ou verte, compostage, déchets verts, encombrants : comment bien jeter ses déchets ? Pour aider chaque Noiséen, un mémo-tri sera bientôt distribué dans toutes les boîtes aux lettres noiséennes. Un document pratique qui participe à la politique de sensibilisation et d'information que la Ville anime notamment grâce à ses trois médiateurs du tri. Interventions dans les écoles, contrôle de la qualité du tri, suivi personnalisé :

Les Noiséens produisent 423 kg de déchets par habitant et par an.

ces trois spécialistes des déchets agissent quartier par quartier pour enseigner les bons réflexes. Et sont joignables gratuitement grâce à un numéro vert pour vous aider à trier et réduire vos déchets ! Depuis un an, la Ville a également adhéré à un réseau de collecte des appareils électriques usagés (ordinateurs, lave-vaisselle, etc.) qui nécessitent un traitement particulier. Un dispositif complet pour gagner le pari écologique ! ■

✱ Une question sur le tri ? Contactez le 0800 029 012

Les déchets à Noisy

- **17 459 t** d'ordures ménagères
- **1 844 t** de matériaux triés
- **2 149 t** d'encombrants
- **1 890 t** de déchets verts
- **1 110 t** de verre
- **423 kg** de déchets par habitant
- **23 kg** d'emballages triés et recyclés par habitant.

Chiffres 2009

/ LIAISONS DOUCES /

Traverser Noisy À VÉLO

D'ici 2014, l'équipe municipale s'est engagée à réaliser plus de 9 km d'itinéraires cyclables. Un engagement qui se concrétise au fil des mois : avenue du Général-de-Gaulle, les cyclistes noiséens pourront, dès septembre, utiliser une piste cyclable à double-sens. Et d'ici la fin de l'année 2010, des pistes ou des bandes cyclables seront réalisées au sud de la ville (avenue Médéric, rue des Graviers, avenue du Bois-Saint-Martin), dans le centre (avenue Victor-Basch, allée De Maintenon) et à l'est (avenue Michel-Goutier, rue des Hauts-Châteaux notamment). À terme, deux itinéraires nord-sud relieront les bords de Marne au bois Saint-Martin, l'un passant à l'ouest de la ville, via le quartier du Pavé-Neuf et le centre, l'autre plus à l'est, longeant les quartiers de la Butte-Verte et du Champy.
Un axe est-ouest est également prévu entre les deux gares RER. Enfin, dans le cadre des travaux de réaménagement autour de la nouvelle gare routière du Mont-d'Est, une passerelle et des voies piétonnes et cyclables permettront de relier les quartiers du Mont-d'Est, du Pavé-Neuf et du centre-ville. ■

/ AMÉNAGEMENT /

Une gestion INNOVANTE des eaux de pluie

/ Dans le centre-ville, le quartier du Clos-Saint-Vincent fait figure de pionnier en matière d'assainissement alternatif des eaux pluviales. /

Un bassin de rétention d'eau au Jardin des artistes permet de résorber les inondations les jours de fortes pluies.

Achevé en 2006, l'aménagement des espaces publics du quartier du Clos Saint-Vincent intègre un système d'assainissement des eaux pluviales paticulièrement innovant. En plusieurs endroits du quartier, des zones d'inondation temporaire ont été prévues afin de résorber les fortes pluies, sans gêner le confort et la circulation des habitants. Il s'agit notamment des deux bassins de rétention dans le Jardin des artistes (d'où son relief vallonné), des placettes partiellement inondables de part et d'autre du mail du Clos Saint-Vincent, et des bandes latérales le long de ce mail piétonnier.

Économique et moins polluant

Adèle Bressy, chercheuse en sciences de l'environnement à l'université Paris-Est (École des Ponts et Chaussées) termine actuellement une thèse sur la qualité et la gestion des eaux pluviales, avec pour site d'étude le Clos Saint-Vincent*. *« Pour limiter les rejets d'eau massifs dans la Marne, on construisait autrefois des bassins de rétention souterrains, difficiles à entretenir et coûteux pour la collectivité,* explique-t-elle. *Outre son intérêt économique, la technique utilisée au Clos Saint-Vincent présente un avantage en termes de pollution : les eaux rejetées au réseau contiennent moins de polluants que celles rejetées par un système d'assainissement classique. »* Un effet indirect du phénomène de décantation de l'eau à travers les jardins et le mail du quartier… ■

* *Flux de micropolluants dans les eaux de ruissellement urbaines - Effets des différents modes de gestion des eaux pluviales.* Adèle Bressy, Laboratoire eaux, environnement et systèmes urbains (Leesu).

/ ÉQUIPEMENTS PUBLICS /

Des CONSTRUCTIONS éco-compatibles

En tant que bâtisseur de bâtiments publics, la Ville de Noisy-le-Grand a vite pris conscience de sa responsabilité écologique. À l'heure actuelle, tous les projets de construction prennent en compte la dimension environnementale. Le futur hôtel de ville en est l'exemple le plus abouti. Inscrit dans une démarche de certification de haute qualité environnementale (HQE), l'édifice, dont le chantier a commencé en septembre dernier, doit répondre à 14 critères garants de sa bonne performance écologique, de la gestion de l'eau à l'impact environnemental du chantier en passant par l'intégration paysagère. Une démarche volontaire que la Ville étend aussi aux équipements sportifs en construction, à laquelle la certification ne s'applique pourtant pas. À l'instar du futur centre aquatique, avec panneaux solaires et toits végétalisés. Enfin, la Ville impose également ces contraintes aux promoteurs immobiliers : par exemple, les nouveaux logements prévus à la Butte-Verte seront certifiés à haute performance énergétique, d'où des charges moins lourdes pour les futurs occupants. ■

Le futur hôtel de ville vu depuis l'avenue Paul-Pambrun.

/ CONSOMMATION SOLIDAIRE /

Aux côtés DU MARAÎCHER

/ Créée en avril 2009, l'Amap de Noisy-le-Grand compte une cinquantaine de membres. Des « consom'acteurs » engagés dans un partenariat militant avec un agriculteur de Seine-et-Marne. À la clé : des produits de qualité bien sûr, mais aussi le maintien d'une agriculture de proximité. /

Depuis une dizaine d'années, les « associations pour le maintien d'une agriculture paysanne » (Amap) fleurissent dans les villes. Ces groupes de consommateurs s'engagent auprès d'un agriculteur à lui acheter sa production à un prix fixe, pendant une année. Un mode de consommation solidaire basé sur le principe du commerce équitable (garantir un revenu décent au producteur) et favorisant le maintien d'une agriculture de proximité, donc moins génératrice de gaz à effets de serre.

L'Amap de Noisy-le-Grand est née en avril 2009 et compte une cinquantaine de membres. Toutes les semaines, Jean Pacheco, maraîcher en conversion bio installé en Seine-et-Marne, livre ses produits aux « amapiens » noiséens. *« Le panier type comprend, pour 20 €, six à sept kilos de produits, mais on peut s'engager sur un demi-panier,* explique Michel Elleboode, conseiller municipal et coordinateur de l'Amap. Si l'investissement est important (1 000 € par an pour 50 paniers complets), il est possible de payer par trimestre ou par mois. Bien sûr, les paniers sont moins fournis l'hiver et les légumes moins propres qu'au supermarché, mais ils se conservent souvent beaucoup plus longtemps !

« Amapien » ou « intermittent »

Quand il part en vacances, l'« amapien » peut céder son panier à un « intermittent » qui est sur liste d'attente ou qui, tout simplement, ne souhaite pas s'engager sur le long terme. Car le système, attractif en théorie, implique quelques contraintes. *« Certains membres réalisent que ce mode de consommation ne leur convient pas, parce qu'ils ne mangent pas assez de légumes ou ne trouvent pas le temps de cuisiner »,* ajoute Michel Elleboode. Le contrat annuel arrive à son terme en avril. C'est le moment de se manifester auprès de l'association si vous souhaitez mettre du bio dans votre assiette et aider un maraîcher à se développer. En prime, certains bénévoles vont parfois donner un coup de main sur place. Des travaux pratiques qui permettent d'apprécier à sa juste valeur la botte de radis dans son assiette… ■

✱ Contacts : amapnoisylegrand@hotmail.fr ou 06 98 05 98 54 – Rens : http://amapchampigny.canalblog.com

Toutes les semaines, les « Amapiens » de Noisy récupèrent leur panier de produits frais.

/ ÉDUCATION /

Sur LE CHEMIN de l' « éco-école »

/ L'école élémentaire Joliot-Curie se mobilise pour obtenir le label Éco-école décerné par la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Une première à Noisy ! /

Intégrer l'environnement et le développement durable aux enseignements et au projet pédagogique. Tel est l'objectif que s'est fixé l'école élémentaire Joliot-Curie en adhérant au programme Éco-école de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Cette organisation non gouvernementale, présente dans 47 pays, développe de nombreuses actions autour du développement durable – les pavillons bleus pour les plages, les clés vertes pour l'hébergement touristique, c'est elle – et fédère 27 000 écoles à travers le monde ! Pour obtenir le label Éco-école, l'établissement s'engage à traiter, tous les ans, un thème particulier, parmi cinq « imposés » : l'eau, l'énergie, la biodiversité, les déchets et l'alimentation.

Les cornichons de Ferrer

C'est ce dernier thème qui a été retenu pour l'année scolaire 2009/2010. *« Nous intégrons ce thème à toutes les disciplines, par exemple en étudiant* Charlie et la chocolaterie *de Roald Dahl en littérature, l'extraction du sucre de la betterave en sciences ou encore la chanson* Les Cornichons *de Nino Ferrer en musique »,* explique le directeur, Denis Courbis. L'intérêt de l'école pour l'environnement n'est pas nouveau. *« L'an dernier, nous avons travaillé sur le tri sélectif et la récupération des téléphones portables et des piles au profit de l'Association des maladies orphelines de Midi-Pyrénées »,* ajoute le directeur de l'école. *Des médiateurs du tri de la Ville sont intervenus dans les classes, des élèves de CE2 ont visité un centre de tri en Seine-et-Marne. Et les services municipaux ont mis à la disposition de l'école des containers pour les piles. »* Des initiatives qui ont rencontré un vif succès auprès des enfants et des familles, ce qui a donné envie aux enseignants d'aller plus loin. Une démarche pionnière à Noisy, qui, espérons-le, donnera des idées aux autres… ■

✱ Pour en savoir plus : www.ecole-joliotcurie.fr, rubrique « Projet éco-école »

/ JEUNESSE /

Études, PROJETS et vidéo

/ En janvier, deux jeunes Noiséens ont été désignés par le préfet de la Seine-Saint-Denis pour siéger pendant trois ans au Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA). Portrait de deux croqueurs d'avenir débordant d'énergie : Alexandre Perez, 19 ans, et Ahmed Alia, 18 ans. /

« *Cette nomination au Conseil est arrivée un peu par hasard,* constate Alexandre. *Le service Jeunesse de la Ville a pris contact avec nous. Nous étions partants pour poser notre candidature, et nous avons été choisis. » « Mais il faut bien préciser que le Conseil départemental de la jeunesse n'est pas une instance politique. Nous ne représentons personne,* enchaîne Ahmed. *Nous sommes juste invités à réfléchir et à proposer des actions pour améliorer la situation des jeunes du département. »*

L'année dernière, Alexandre Perez et Ahmed Alia s'étaient déjà illustrés à Noisy-le-Grand à l'occasion de Jeunes en scène, une opération organisée par la Ville afin de permettre à de jeunes artistes noiséens de se produire en concert et de se faire connaître auprès du grand public et des professionnels du spectacle. *« On s'est inscrits sans trop y croire, en indiquant qu'on était intéressés par la vidéo, pas vraiment par la scène,* raconte Alexandre. *Et ça a marché : la Ville nous a proposé de réaliser le making-of du DVD de l'édition 2009. Nous avons filmé les étapes de sélection des artistes, les coulisses du spectacle... »*

Un coup de pouce efficace

Pour Alexandre, actuellement étudiant en sciences économiques à Paris-2, cette expérience quasi professionnelle a été déterminante. *« J'ai eu l'occasion de rencontrer des musiciens intéressés par des clips, j'ai vu qu'il y avait un véritable marché et que le travail m'intéressait réellement. J'ai enfin l'impression d'avoir trouvé ma voie »,* lance-t-il enthousiaste. Accepté à l'École supérieure d'études cinématographiques (Esec), il y fera sa rentrée en octobre. *« Pour l'instant, je cherche un emploi pour financer mes frais d'inscription. »*

Ahmed, de son côté, est en première année de préparation scientifique au lycée Turgot (Paris 3e). *« La palette des voies qui me sont ouvertes est très large,* reconnaît-il. *Ma seule certitude est de vouloir créer une entreprise. » « Une boîte de prod… »* suggère aussitôt son ami.

« Ce qui nous manque pour aller plus loin, c'est une structure, explique Ahmed. *Nous envisageons de créer une association pour transformer notre groupe informel, DystopiaProd, en véritable personne juridique, susceptible d'obtenir des financements, d'agir. » « Jusqu'à présent, nous ne pouvions pas vraiment bouger parce que nous étions mineurs »,* précise Alexandre, qui, *« pour ne pas perdre la main »* continue de réaliser des vidéos qu'il met en ligne sur Internet*.

Créer un site Internet

Outre l'association, les deux bacheliers 2009 du lycée Évariste-Galois envisagent la création d'un site Internet – *« indispensable pour diffuser notre savoir-faire »* – tout en se consacrant à leurs nouvelles fonctions au sein du Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA).

Ahmed a ainsi participé à un week-end de rencontres organisé à Châtenay-Malabry, à l'initiative de la préfecture. *« À la suite des échanges, nous avons regroupé nos propositions autour de trois thèmes de travail : les rapports entre la police et les jeunes, les relations filles/garçons et la revalorisation de la jeunesse,* rapporte-t-il. *Je suis chargé de piloter les travaux de ce dernier. » « Je vais m'inscrire à ton groupe »,* déclare aussitôt Alexandre. Les voilà partis sur un nouveau chantier. ■

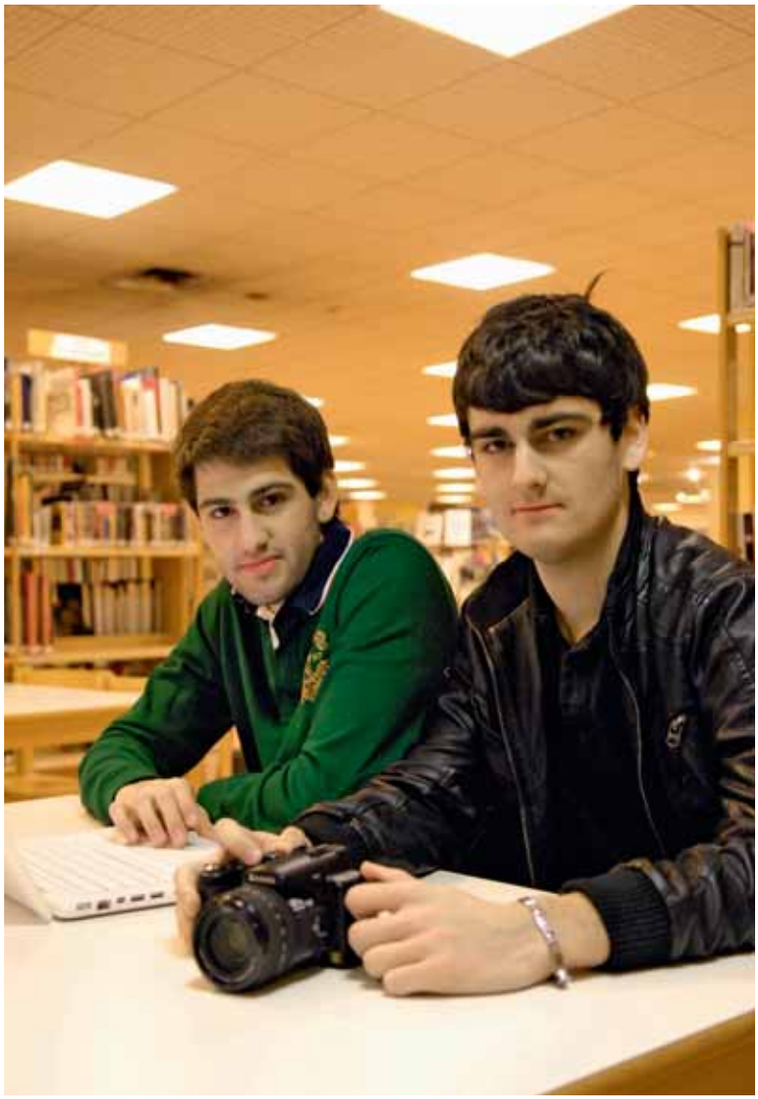

Ahmed Alia (à gauche) et Alexandre Perez (à droite), cofondateurs de Dystopia Prod, ont réalisé, en 2009, le making-of de Jeunes en scène, tremplin artistique organisé par la Ville de Noisy-le-Grand.

** http://www.dailymotion.com/DystopiaProd*

/ ADJOINTS DE QUARTIER /

Des élus à votre SERVICE

Les maires adjoints de quartier vous reçoivent habituellement sans rendez-vous les 2e et 4e samedis du mois, de 10 h à 12 h, soit les 10 et 24 avril.

■ **Thierry Picant, quartier Est**

(Hauts-Bâtons, Champy, Cormiers, Butte-Verte, Coteaux) : mairie annexe du Champy.

■ **Maïté Chambaud, quartier Nord**

(La Varenne, Rive-Charmante, Villeflix) : Maison pour tous La Varenne.

■ **Thierry Ulrich, quartier Sud**

(Montfort, Richardets, Yvris) : mairie annexe des Richardets.

■ **Thérèse Diallo, quartier Ouest**

(Pavé-Neuf, Mont-d'Est, Clos-aux-Biches) : le 2e samedi à la Maison pour tous Eugène-Pottier, le 4e samedi à la Maison des services publics. **Attention, exceptionnellement, Thérèse Diallo ne pourra assurer sa permanence le 10 avril.**

■ **Sébastien Bousquet, quartier du Centre**

(centre-ville, Marnois, Grenouillère) : **attention, pendant les travaux de l'hôtel de ville, M. Bousquet tient ses permanences à l'hôtel de ville provisoire, 16, bd du Mont-d'Est.**

/ CHAMPY /

Pause détente à LA LUDOTHÈQUE

/ Fermée pendant quelques mois, la Ludothèque-Point lecture a rouvert en mars. Un espace accueillant pour petits et grands, où l'on peut jouer mais aussi emprunter des livres et des DVD. /

Bien sûr, il y a des tables à hauteur d'enfant, des jeux de société et une cuisine avec dînette pour les cuistots en herbe... Mais ce qui frappe aussi le visiteur, c'est le confortable canapé où papa peut feuilleter un manga pendant que « Biboune » se lance dans la construction d'une tour Eiffel en Kapla. Attention, la Ludothèque-Point lecture du Champy n'est pas une garderie : les tout-petits restent sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent. Mais c'est un lieu de vie et de détente. Un espace dédié au jeu, où l'on peut faire une pause, entre deux courses ou après l'école.

Jouer pour vivre ensemble

Un lieu où les enfants peuvent s'amuser bien sûr, mais aussi apprendre à vivre ensemble. *« Jouer avec un autre enfant, c'est accepter de se soumettre à une règle commune,* souligne Thierry-Ferdinand Lelong, le nouveau ludothécaire. *La ludothèque est aussi un endroit où on apprend l'autonomie et la vie en société : on est poli, on ne crie pas, on range ce qu'on a utilisé… »* Plusieurs créneaux horaires sont proposés : l'accueil des plus petits, jusqu'à 6 ans, se fait sur réservation, les enfants devant être accompagnés. Des créneaux sans réservation permettent aux enfants de 7 ans et plus et aux adultes de fréquenter le lieu librement, pour une durée de 2 heures maximum, sous réserve que la capacité maximale (20 personnes) ne soit pas dépassée.

Le Point lecture étoffé

Depuis 2008, la ludothèque accueille également un Point lecture, géré en partenariat avec la Médiathèque. Vous pouvez y consulter des ouvrages, les emprunter ou en commander en utilisant votre carte de la Médiathèque et même vous inscrire sur place. Outre les livres jeunesse, bandes dessinées et mangas, le Point lecture propose également des romans adultes ainsi que des CD et DVD pour enfants. Soit quelque 1 800 documents (dont 1 400 pour les jeunes), renouvelés partiellement tous les trimestres. Fermée quelques mois cet hiver après le départ de l'ancienne ludothécaire, la Ludothèque-Point lecture a rouvert en mars. Au chapitre des projets, le nouveau responsable annonce des « soirées jeux » trimestrielles. La ludothèque devrait aussi acquérir des jouets traditionnels en bois et de nouveaux jeux de société. ■

✱ Ludothèque-point lecture du Champy – promenade Michel-Simon – Tél. : 01 45 92 53 49 0-6 ans : mardi, mercredi et vendredi de 10 h à 12 h, sur réservation – 7 ans et + : samedi de 14 h à 17 h – Tout public : mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 à12 h et mercredi de 14 h à 19 h

La 2e tranche du CARRÉ RENAISSANCE est lancée

/ CENTRE-VILLE / En juin débuteront les travaux de construction de la 2e tranche du Carré Renaissance. Quelque 80 logements supplémentaires (du deux- au quatre-pièces) viendront s'ajouter aux 218 appartements déjà livrés en 2008. Sur ces 80 logements, dont la livraison est prévue courant 2012, 47 seront proposés en accession à la propriété et 33 en logement social. Le bâtiment prévu avenue Émile-Cossonneau comprendra, en outre, en rez-de-chaussée, 500 m² destinés à accueillir des commerces. Cette opération immobilière sera complétée par des aménagements publics : un mail piéton permettra notamment de relier l'avenue Cossonneau à la place Gallieni et au mail du Colonel-Rémy. ■

✱ Renseignements : bureau de vente place Gallieni ou par téléphone au 0825 049 149 (coût : 0,15 € par minute).

/ QUARTIER SUD /

Initiative coup de CŒUR

/ Deux défibrillateurs pour secourir les victimes d'arrêt cardiaque : l'idée du Conseil consultatif du quartier Sud a fait son chemin. Installés à la Maison pour tous des Richardets et au stade Alain-Mimoun, les appareils pourront sauver des vies. Une première à Noisy. /

Mis en place début avril, les deux premiers défibrillateurs publics noiséens contribuent à un important combat de santé publique. Car les chiffres le disent : chaque année en France, entre 40 000 et 60 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. Suite aux travaux de sa commission « Vie de quartier », le Conseil consultatif du quartier Sud a choisi d'implanter deux défibrillateurs entièrement automatiques qui, grâce à des chocs électriques, « décrispent » le cœur. Conçus pour une utilisation sans assistance, ils peuvent être manipulés par tout le monde, grâce à des instructions vocales. Et sans risque pour la victime : un système intelligent diagnostique l'arrêt cardiaque et ne déclenche la défibrillation que si elle est nécessaire. Autonomes et simples à utiliser, les défibrillateurs n'en sont pas moins des appareils sophistiqués qui nécessitent un temps d'apprentissage.

Formation à l'utilisation des défibrillateurs et aux gestes de premiers secours avec l'association La Croix-Blanche.

Des lieux fréquentés

« *Nous ne pouvions pas nous contenter de poser les défibrillateurs dans la rue,* explique Thierry Ulrich, adjoint au maire délégué au quartier Sud. *C'est un équipement inhabituel pour lequel il est important de faire passer un message.* » En choisissant la Maison pour tous des Richardets et le stade Alain-Mimoun, le conseil consultatif entend ainsi atteindre un double objectif : familiariser la population avec ce nouvel équipement mais aussi couvrir des endroits stratégiques. Au cœur des Richardets, la Maison pour tous est souvent ouverte et se situe dans une zone très fréquentée. Et au Montfort, le stade accueille de nombreuses activités sportives qui en font un lieu exposé.

Réflexe n° 1 : appeler les secours

L'installation de ces machines a été également accompagnée d'une formation pour bien manipuler les appareils. « *Il faut être capable de se servir des défibrillateurs mais aussi oser s'en servir* », souligne Thierry Ulrich. Une formation a déjà été proposée au personnel de la MPT et du stade mais aussi aux enseignants et aux associations utilisatrices de ces équipements municipaux. Agréée pour ces formations, la Croix-Blanche a déjà mené quelques séances. « *En trois heures, nous apprenons aux stagiaires à manipuler les appareils, à faire un massage cardiaque mais, surtout, à connaître les bons réflexes, dont le premier est d'appeler le 15 ou le 18 !* » insiste Colette Pfister, présidente de l'association. Car les défibrillateurs ne font pas tout : ils augmentent les chances d'une victime d'arrêt cardiaque de rester en vie… en attendant l'arrivée des secours. ■

Michèle Petitclair

Membre de la commission « Vie de quartier » du Conseil consultatif du quartier Sud

« Au sein de la commission, les défibrillateurs ont fait consensus : ces appareils sont d'utilité publique. Ils sont salutaires pour toute la ville. J'ai moi-même dans mon entourage une personne décédée d'une crise cardiaque dans la rue, à Noisy, et je me suis inscrite pour me former, avec la Croix-Blanche, à l'utilisation des défibrillateurs. Je suis très fière que le quartier Sud soit précurseur sur ce projet novateur. »

Christophe Cambie

Chef de la caserne des sapeurs-pompiers de Noisy-le-Grand

« Quand une personne fait un arrêt cardiaque, il arrive que le cœur tremble sans fonctionner. C'est ce qu'on appelle la fibrillation et un choc électrique peut suffire à relancer le cœur. D'où l'utilité des défibrillateurs. Placés à la Maison pour tous des Richardets et au stade Alain-Mimoun, les appareils se trouvent dans des lieux publics fréquentés et auprès d'un personnel formé à son utilisation. Les défibrillateurs automatiques sont une bonne initiative mais attention : ils ne dispensent pas de connaître les autres gestes qui sauvent afin d'assister efficacement une victime pendant les quelques minutes qu'il nous faut pour arriver. »

/ CONSERVATOIRE MAURICE-BAQUET /

Au cœur de L'HARMONIE

/ Le lundi, c'est harmonie ! Depuis plusieurs mois, cuivres, bois et percussions répètent le répertoire de Vladimir Cosma, invité exceptionnel de la 5e édition du Festival d'orchestres d'harmonie de Noisy-le-Grand en juin. Entre *Rabbi Jacob* et *Le Grand Blond à la chaussure noire*, voyage en musique avec le plus rutilant des orchestres du Conservatoire. /

Patrick Hanoun

Professeur de trombone,
chef de l'orchestre d'harmonie

« Les harmonies sont des orchestres d'instruments à vent et de percussions. Depuis les années 1960, le répertoire à l'origine militaire de ces formations a beaucoup évolué grâce à des compositeurs comme Serge Lancen, puis grâce au cinéma, à l'image du thème de *La Guerre des étoiles* de John Williams. Cette année, le festival d'harmonie honorera précisément l'un de ces grands compositeurs de musiques de film : Vladimir Cosma. L'occasion, pour l'orchestre d'harmonie de Noisy et de ses partenaires, de jouer les thèmes de films connus… sous la direction de Vladimir Cosma lui-même. »

Marion Mora

Bassoniste

« J'avais 7 ans quand j'ai entendu le thème de *La Panthère rose* joué au basson. Et j'en suis tombé amoureuse ! Quand je me suis installée à Noisy, le Conservatoire m'a permis de reprendre cet instrument dans le cadre de l'harmonie. Dans un orchestre, le basson se fond dans la mélodie mais il ressort bien dans la musique tout en nuances de Cosma. »

Béatrice Duvauchel

Encadrante musicale de l'orchestre

« J'encadre le pupitre des bois, c'est-à-dire les flûtes et les hautbois, et je joue du piccolo dans l'orchestre. La musique de Cosma est aussi intéressante que rapide et compliquée. Préparer un festival est toujours une nouvelle expérience. C'est un échange et une émotion partagée autour d'un répertoire. Ce ne peut être que formateur ! »

Céline Daurat

Élève de flûte traversière

« J'apprends la flûte traversière depuis huit ans au Conservatoire. Dans l'harmonie, je joue avec tout le monde des musiques sympas. Je connaissais Cosma grâce aux génériques des films mais, à jouer, c'est autre chose ! J'aime particulièrement les thèmes de *Rabbi Jacob* et du *Grand Blond*. »

Enzo Baquet

Élève de saxophone

« J'ai commencé le saxophone il y a dix ans au Conservatoire. Grâce à l'orchestre d'harmonie, je progresse plus vite et j'ai trouvé un intérêt ludique à mon instrument. J'aurais peut-être arrêté sans ça. Le festival d'harmonie, c'est un peu le bilan de l'année : c'est du sérieux. Et les morceaux de Cosma sont à la fois durs et sympas à jouer… ça part de partout ! »

Jean Souleyreau

Tubiste

« Dans l'harmonie, je joue du tuba basse, l'instrument le plus grave. Il tire le tempo, il tient tout ! À Pâques, je dirigerai comme tous les ans un stage d'une semaine pour répéter le répertoire du festival. C'est toujours une belle aventure ! L'orchestre est une école de la vie faite de respect et de convivialité. J'y vois beaucoup de jeunes grandir musicalement et humainement. Et pour moi, c'est un moyen de sortir du boulot ! »

Franck Thiriet

Professeur de saxophone

« J'encadre les saxophonistes de l'harmonie pour le festival de juin. Avec la musique de Cosma, ça marche bien. Un morceau comme le thème de Nadia, tiré du film *Michel Strogoff*, donne toute sa place aux saxos, avec des bons moments de swing. Dans le groupe, le plaisir à jouer se ressent et motive même les jeunes élèves qui ont hâte d'entrer dans le grand orchestre ! »

« Venu en décembre 2008 parler de son métier au Bijou, Vladimir Cosma revient en juin pour le festival d'harmonie. C'est un honneur pour notre cité et pour le Conservatoire qui s'affirme comme un acteur culturel de premier plan. »

Sylvie Duffrene
Adjointe au maire déléguée à la Culture

Éric Delabre

Directeur du conservatoire Maurice-Baquet

« L'orchestre d'harmonie reflète la philosophie du Conservatoire : encourager la pratique collective d'un instrument, le partage et le plaisir de jouer ensemble. Orchestres à cordes ou à vents, chorale, big band, quatuors : le Conservatoire compte plusieurs ensembles où se retrouvent tous les instruments et tous les âges. C'est une approche de la musique que défend la Mairie. Beaucoup de musiciens de l'harmonie font d'ailleurs partie de l'harmonie municipale qui joue lors des cérémonies officielles de la Ville. »

Le Festival d'orchestres d'harmonie à l'heure Cosma

Pour la 5e édition du Festival d'orchestres d'harmonie de Noisy, l'orchestre d'harmonie de Luçon (Vendée) et la Musique des gardiens de la paix (Paris) se joindront à l'harmonie noiséenne pour rendre hommage au compositeur de musique de films Vladimir Cosma et jouer sous sa direction. Organisé par le Conservatoire et l'association Sweet Jazzo Folies, le festival est l'occasion pour des musiciens de toute la France de se rencontrer en musique et pour les Noiséens d'assister à un spectacle de qualité.

- **Samedi 5 juin, 20 h 30, à l'Espace Michel-Simon : zoom sur Vladimir Cosma. Finale sous la direction de Vladimir Cosma en personne.**
- **Dimanche 6 juin au Jardin des artistes, retrouvez en plein air l'harmonie de Noisy-le-Grand et les célèbres airs de Vladimir Cosma.**

/ RESTAURANT /

Tout le Japon dans votre assiette

/ Nouveau commerce récemment ouvert dans le Carré Renaissance, en centre-ville, le restaurant japonais Izu propose une cuisine aux saveurs raffinées, excellente pour la santé. /

Fleurons de l'art culinaire nippon, les sushis, makis et sashimis sont aujourd'hui des plats très appréciés des Français. Confectionnées à base de poisson cru, ces spécialités exigent des produits frais et un art délicat de la présentation. Une exigence de qualité sur laquelle Sisouda Boissy, noiséenne depuis une dizaine d'années et propriétaire du nouveau restaurant Izu, veille quotidiennement. « *Chaque matin, nous recevons une livraison de poisson. La fraîcheur est ainsi garantie* », précise la jeune femme.

Poisson cru et plats cuisinés

Située tout près du cinéma Le Bijou, dans le centre-ville, cette nouvelle adresse propose également des plats cuisinés originaux tels que les coquilles Saint-Jacques flambées au saké, le savoureux steak de bœuf de Kobé ou les tempuras (des beignets de crevettes). « *Pour nous, c'est une chance d'être ici. Avec la rénovation de ce quartier, le centre-ville est encore plus dynamique et nous avons pu bénéficier d'un emplacement de choix. Notre clientèle est composée aussi bien d'employés venus pour le déjeuner que de Noiséens en soirée* », explique cette heureuse restauratrice.

En plus des menus express (à partir de 7,80 €), de sa carte riche et variée et des plats à emporter, la jeune femme propose également à la vente des articles de vaisselle traditionnels des arts de la table japonaise. Une idée originale pour satisfaire tous ses clients, adeptes de la gastronomie du Soleil levant. ■

✱ Izu - 8 avenue Émile-Cossonneau – Tél. : 01 45 92 02 65 – Ouvert de 12 h à 15 h et de 19 h à 22 h 30 – Fermé le lundi

/ SANTÉ /

Aux petits soins pour leurs patients

/ Deux infirmières libérales proposent leurs services aux habitants des Richardets. Elles viennent de déménager dans un nouveau cabinet. /

Infirmières libérales, Manuela Plocus et Raymonde Misaine ont longtemps exercé dans des hôpitaux avant de décider, en 2008, d'ouvrir leur premier cabinet dans le quartier des Richardets. « *Nous voulions être plus proches de nos patients et l'ambiance familiale de ce quartier nous plaisait beaucoup* », explique Manuela. En intervenant à domicile, elles ont fait le choix d'apporter des soins plus personnalisés. « *C'est à l'infirmière de s'adapter aux habitudes de vie du patient et non l'inverse.* » Chaque jour, ces jeunes femmes parcourent la ville ou reçoivent dans leur cabinet, récemment déménagé du 92 au 45, avenue Médéric. Elles font des piqûres, posent des pansements, aident les personnes âgées à faire leur toilette, etc. « *Notre activité est passionnante car elle est très variée. Nos patients peuvent être des malades nécessitant des soins ponctuels, mais aussi des personnes en fin de vie ou des femmes réalisant une fécondation in vitro… Notre métier ne se limite pas au soin, mais consiste aussi à apporter du réconfort.* » Une préoccupation quotidienne pour ces deux jeunes femmes. ■

✱ Cabinet d'infirmières – 45, avenue Médéric Tél. : 01 43 05 18 74 - Permanence tous les jours de 18 h 30 à 19 h 30 ou à domicile sur rendez-vous

/ INSERTION /

Bilan positif pour Activ'emploi

/ Le service RSA de la Ville de Noisy-le-Grand organise, en mai, une nouvelle session d'Activ'emploi. Cette formation intensive d'aide à la recherche d'emploi, créée en novembre 2008, a permis à plusieurs participants de retrouver une activité professionnelle. /

Simulation d'entretien d'embauche, ateliers vidéo, rédaction du CV et de lettres de motivation… Pendant un mois, une douzaine de personnes en recherche d'emploi, suivies par le service RSA de Noisy-le-Grand, vont suivre une quarantaine d'heures de formation. Objectif : tout mettre en œuvre pour les aider à retrouver le chemin du travail. Cette formation, menée en partenariat avec Pôle Emploi et la Direction du développement économique et de l'emploi de la Ville (DDEE), a trouvé ses marques : depuis novembre 2008, plusieurs Noiséens, bénéficiaires du RSA ou d'autres minima sociaux, ont profité de toute une batterie d'ateliers pour réfléchir à leur orientation professionnelle et améliorer leurs techniques de recherche d'emploi.

La formation Activ'emploi est proposée par la Ville en partenariat avec Pôle Emploi.

Mettre en commun les compétences

« Sur les trois précédentes sessions, plus de la moitié des participants ont retrouvé un poste fixe, entre quatre mois et un an après la formation », souligne Aude Prono, responsable du service RSA de la Ville. Au-delà, tous les participants retrouvent un élan, une dynamique et une meilleure confiance, en eux et dans les différents services qu'ils sont amenés à rencontrer. Mettre en commun les savoir-faire et les compétences de Pôle Emploi, des services municipaux, mais aussi d'intervenants extérieurs, pour la simulation d'entretien d'embauche ou le travail sur l'apparence vestimentaire par exemple, est l'un des grands atouts de ce dispositif original, proposé actuellement deux fois par an par le service RSA. ■

✱ Activ'emploi – Du 4 mai au 4 juin – Renseignements auprès du service RSA – Tél. : 01 45 92 78 85

Patricia Rivard

Animatrice de cantine, suit prochainement une formation d'agent administratif

Activ'emploi m'a permis de me retourner professionnellement et de me remotiver. J'ai vraiment eu la sensation d'être écoutée, comprise, et surtout très bien conseillée : j'étais en train de m'orienter vers une branche qui ne me correspondait pas du tout ! Finalement, j'ai passé des tests de sélection et j'ai été admise à suivre une formation d'agent administratif qui démarre au mois de mai. Je me suis arrêtée de travailler pendant dix ans. À l'époque où j'étais en activité, je ne pensais vraiment pas avoir un jour besoin de ce genre de suivi. Mais après un arrêt aussi long, on perd ses repères. Les ateliers proposés m'ont permis de rectifier des défauts et d'apprendre à mieux mener des entretiens professionnels. Cela m'a redonné confiance en moi et envie d'aller au bout de mes objectifs !

Ils s'installent à Noisy

AUTO-ÉCOLE DE LA VARENNE
18, bd du Maréchal-Foch
01 49 31 07 58

MARBEAU ÉRIC
Formation coaching, thérapies brèves, psychothérapie
06 12 48 74 44
eric.marbeau@live.fr
www.idf-coaching.com

LMDSI SAS
Études, conception, réalisation, développement, adaptation de matériels et de programmes informatiques
14, place Georges-Pompidou
06 03 80 82 78
alambert@lmdsi.fr

SARL SHOP INFO
Achat, vente en gros et au détail import-export de tout matériel électrique, électronique, téléphonique, informatique, audio, vidéo, hi-fi.
30, rue du Ballon
09 54 01 08 60

NOUVEAU RIVAGE
Centre de relaxation, fauteuils de massage
8, avenue Montaigne
01 43 05 73 79

AU BLÉ D'OR
Boulangerie-pâtisserie
7, rue du Marché
(ouverture début mai)

En bref

Ateliers création d'entreprise
Prochaines réunions d'information sur la création d'entreprise
■ Mercredi 14 avril, mercredi 28 avril et mercredi 12 mai de 9 h 15 à 12 h 15

Ateliers emploi
Mettre en valeur son image pour accéder à l'emploi
■ Lundi 12 avril 2010 de 9h30-12h30 et14h-17h30
LA VAE (validation des acquis de l'expérience)
■ Jeudi 15 avril 2010 de 14h à 17h30
Bilan des compétences
■ Jeudi 22 avril 2010 de 14 h à 17 h 30
L'entretien d'embauche
■ Jeudi 29 avril 2010 de 14 h à 17 h 30
CV + lettre de motivation
■ Jeudi 6 mai de 14 h à 17 h 30
Internet niveau 1 et 2
■ Jeudi 15 avril de 9 h à 12 h 30
■ Jeudi 29 avril de 9 h à 12 h 30
Internet niveau 3 et 4
■ Jeudi 22 avril de 9 h à 12 h 30
■ Jeudi 6 mai de 9 h à 12 h 30

Inscriptions : direction du Développement économique et de l'Emploi au **01 45 92 76 51**

Ces ateliers sont cofinancés par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds social européen.

/ ÉVAD CRÉATION /

La passion de la DANSE

/ Noiséenne et passionnée de hip-hop, Heidi Sidibé, 28 ans, est à l'origine d'Évad Création, une association qui promeut les danses urbaines à Noisy-le-Grand et qui, par son dynamisme, rayonne sur toute la région. /

***Noisy Magazine* : Comment est née l'association Évad Création ?**
Heidi Sidibé : En fait, c'est la Ville et les Maisons pour tous qui nous ont conseillé d'adopter ce statut pour trouver des salles, des lieux où pratiquer notre danse, le hip-hop. Les MPT comme Eugène-Pottier, les Richardets, Marcel-Bou et La Varenne nous ont toujours soutenus et ont manifesté un intérêt artistique indéniable pour notre travail.

« Évad », c'est un acronyme ?
H. S. : Exact, cela signifie « Esprit voué à la danse ». Avec N'Sen – (« évolution » en japonais) –, la troupe avec qui tout a commencé, nous voulions vraiment créer une émulation autour de la danse, de toutes les danses : mélanger, s'inspirer de tous les styles sans limites. En fait, nous sommes de moins en moins « 100 % hip-hop ».

Comment se déroulent les cours ?
H. S. : Nous avons trois niveaux qui chacun se déroule sur trois ans avec des épreuves à la fin de chaque niveau. Nous proposons des stages d'une semaine, dont un avec le danseur Ucka Ludovic Ilolo. Il nous a fait travailler sur le ressenti, nous a donné des clefs pour avancer dans notre propre danse. Je dis « nous » parce que même les profs ont profité de sa venue ! Nous organisons aussi des sorties et nous produisons en spectacle pour que nos élèves connaissent la « vraie » scène, un sentiment incroyable quand on entend monter les applaudissements, la relation au public… Outre des spectacles dans les Maisons pour tous de la Ville ou lors du carnaval par exemple, nous participons à de nombreux festivals en région parisienne.

Que cherchez-vous à transmettre aux élèves ?
H. S. : Vis-à-vis des adolescents, nous cherchons avant tout à les faire avancer, progresser. Nous ne sommes pas là pour les occuper ou les distraire et nous sommes exigeants avec eux question ponctualité, présence. Seuls les plus motivés restent. Mais plus nous leur demandons, plus ils restent ! Et ceux qui restent sont des bosseurs. Ils m'épatent. En étant honnêtes envers leur travail, notre parole a plus de poids. Pour les cours adultes par contre, l'ambiance est plus détendue : les cours ont lieu le soir, après le boulot…

Noisy, c'est un gros spot de danse hip-hop finalement…
H. S. : Oui, les Wanted notamment sont issus de Noisy-le-Grand et sont réclamés partout dans le monde ! À notre niveau, on tourne dans toute la région et les élèves viennent de partout, en grande partie grâce au bouche-à-oreille. Nous avons une centaine d'élèves qui viennent de tout Marne-la-Vallée, mais aussi de Bry, de Val-de-Fontenay, voire de Paris…

Vous donnez aussi des cours de danse indienne…
H. S. : Oui, c'est Elsa, une élève qui s'est tournée vers la danse indienne, qui nous a littéralement subjugués par la qualité de son travail. C'est la démarche d'Évad : Pousser nos élèves à être curieux, à développer leur propre style. L'idée est de transmettre : sans les élèves de la première heure, l'association ne tiendrait pas. Ils prennent la relève, travaillent sans compter, enseignent à leur tour… Nous croyons beaucoup au travail : ceux qui pensent qu'ils ne vont pas y arriver parce qu'ils ne sont pas « doués » sont les passionnés qui, en travaillant, seront finalement les meilleurs à l'arrivée. ■

Pratique

Evad Création
Tél. : 06 14 81 62 87. Cours à la Maison pour tous Eugène-Pottier : le samedi matin de 11 h à 12 h 30 (hip-hop débutants). Maison pour tous des Richardets : le samedi de 18 h 30 à 20 h (danse indienne). Stages ouverts à tous pendant les vacances scolaires.

Les BONNES AFFAIRES du printemps

/ **BOURSE AUX VÊTEMENTS** / L'association Vêtibourse organise sa traditionnelle bourse de printemps les 17 et 18 avril au gymnase Marcel-Cerdan, rue Jules-Ferry (en face du McDonald's du Champy). Vêtements pour hommes, femmes ou enfants… Venez faire des affaires et habiller votre famille à moindre frais.
Dépôt des vêtements : le samedi 17 avril de 8 h 30 à 14 h. Les articles doivent être en parfait état et très propres (15 articles maximum) et de saison. Une seule liste par personne, 2,50 € par liste déposée pour frais. Pour les nouveaux déposants, les listes sont à remplir sur place le jour même (règlement disponible sur place). Pour les anciens, la liste est envoyée à leur domicile ou par email.
Vente : le samedi 17 avril de 15 h 30 à 19 h 30 et le dimanche 18 avril de 9 h à 11 h 30. Attention, les chèques ne sont pas acceptés. Paiement et retrait des invendus : le dimanche 18 avril de 17 h à 19 h : (- 10 % pour frais).

✱ Les 17 et 18 avril – Gymnase Marcel-Cerdan, rue Jules-Ferry – Rens. : 06 73 90 33 98 par email : vetibourse@hotmail.com

Pour s'informer sur LES SECTES

/ **RÉUNION PUBLIQUE** / L'Association noiséenne de défense et de protection contre les sectes (ANDPS) organise, avec le Cercle laïque pour la prévention du sectarisme, une réunion publique le 9 avril sur le thème « Sectes et Justice… France et perspectives européennes ».
Avec M. Gilbert Klein, président du CLPS et auteur du livre *Les Sectes et l'Ordre public*, et Mme Hayat El Mountacir, auteure de *Les Enfants des sectes* et du *Guide de la laïcité*.

✱ Le 9 avril à 20 h à l'Espace Jean-Moulin – Renseignements complémentaires : 06 81 60 98 46 ou 06 08 94 47 46

Visite à la FERME

/ **SORTIE** / Dans le cadre des « Dix jours pour le développement durable à Noisy-le-Grand, l'association des Amis du bois Saint-Martin organise une sortie à la ferme de Saint-Hilliers. Découvrez les animaux et les végétaux dans cette ferme pédagogique de Seine-et-Marne le samedi 10 avril. Rendez-vous devant l'Espace Michel-Simon à 9 h, retour prévu au même endroit vers 17h30. Tarifs : 5 € par personne, l'association prenant en charge une partie du coût réel de 8 €. Pensez à amener votre pique-nique.

✱ Le 10 avril de 9 h à 17 h 30 – Inscriptions auprès des Maisons pour tous. Règlement par chèque libellé à l'ordre des Amis du Bois Saint Martin

L'agenda des associations

/ **11 AVRIL** / L'Association des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang de 9 h à 13 h, à l'Espace Jean-Moulin (11-13 avenue Émile-Cossonneau) et à la Maison pour tous des Richardets.
Contact : 06 12 16 38 80.

/ **11 AVRIL** / L'association « Grandir à… » vous invite à un repas-buffet au profit d'actions de solidarités à Madagascar. 25 € adulte (15 ans et plus), 5 € enfants (6-15 ans), gratuit pour les moins de 6 ans. Salle des Abeilles (3 allée du Glacis), de 11 h 30 à 17 h. Réservation indispensable. Contact : 06 50 66 01 94.

/ **11 AVRIL** / Gep'Kreyol organise un repas culturel à la mairie annexe des Richardets, de 12 h à 22 h. Entrée payante, 10 €. Réservation indispensable : 06 84 38 26 37 ou 06 81 02 59 90.

/ **11 AVRIL** / L'association Mieux vivre à la Varenne vous invite à son loto à la Maison pour tous de La Varenne. Entrée gratuite. Réservation souhaitée au 01 43 03 56 16 ou au 01 43 03 52 23.

/ **25 AVRIL** / L'association Mieux vivre aux Richardets organise son loto au gymnase des Yvris, avenue des Graviers, de 14 h à 18 h. Entrée gratuite. Cartons payants : 5 € l'unité, 10 € les trois, 16 € les cinq (+1 gratuit). Nombreux lots à gagner. Rens. : 01 43 03 02 63.

/ **8-9 MAI** / Championnat d'échecs, nationales 2 et 3, au 4e étage de l'Espace Michel-Simon. Le samedi 8 mai de 14 h à 22 h 30 et le dimanche 9 mai de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Contact : 01 43 05 49 27 ou au 06 70 77 50 10.

Des formations à la Passerelle

La Passerelle-service de la Vie associative propose plusieurs formations à destination des associations.

■ **Vie statutaire :** les règles de base de l'association : comprendre le fonctionnement d'une association, connaître les droits et obligations, organiser les différentes réunions… Le jeudi 16 avril de 18 h 30 à 21 h 30, à l'Espace Jean-Moulin, 11-13 avenue Émile-Cossonneau.

■ **Animer une réunion :** savoir préparer et animer une réunion associative, les difficultés à surmonter, les conditions d'efficacité d'une réunion. Le jeudi 6 mai de 18 h 30 à 21 h 30, à l'Espace Jean-Moulin, 11-13 avenue Émile-Cossonneau.

■ **Comptabilité associative :** les opérations obligatoires, les règles de base de la comptabilité dans une association. Le jeudi 20 mai de 18 h 30 à 21 h 30, à l'Espace Jean-Moulin, 11-13 avenue Émile-Cossonneau.

✱ Ouvert à tous - Réservation indispensable au 01 45 92 53 87 ou par mail : vie.associative@ville-noisylegrand.fr

/ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS /

Vacances ACTIVES

/ Pas de farniente pour les jeunes Noiséens de l'École municipale des sports (EMS), ou alors pas trop ! Au programme de la première semaine des congés de Pâques : du sport et de la découverte, au cours d'un stage multisports de trois jours. /

La Ville de Noisy-le-Grand et le service des Sports ont préparé un menu des plus alléchants à l'attention des jeunes usagers de l'École municipale des sports. Du mardi 20 au jeudi 22 avril, les participants suivront chaque matin le rituel du réveil musculaire avec un petit tour dans la piscine municipale, avant d'enchaîner avec une séance de sport collectif au gymnase du Centre.

L'après-midi, place à la découverte d'une discipline sportive en partenariat avec les associations sportives noiséennes. Ces séances permettront aux enfants de procéder au choix d'une discipline sportive qu'ils souhaiteraient pratiquer tout au long de l'année, au sein d'un club. Cette année, les stagiaires pourront pratiquer du tennis, du basket et du roller. Ces deux dernières disciplines sont des nouveautés, l'École municipale des sports souhaitant varier les sports proposés d'un stage à l'autre. Ce stage sera donc destiné prioritairement aux 7-11 ans, susceptibles de rejoindre une association dès la saison prochaine. En clôture de cette semaine sportive, tout ce petit monde se retrouvera le vendredi matin au stade Alain-Mimoun pour des jeux d'orientation et une remise de récompenses. Des prix valorisant les valeurs du sport (ponctualité, solidarité, état d'esprit…) et non les seules performances. Les enfants sont même invités à élire le… plus sympa d'entre eux ! ■

Séance de patinage

Le jeudi 22 avril de 14 h à 16 h 30 au gymnase des Yvris, la séance découverte de l'École municipale des sports sera consacrée au roller, en partenariat avec le Noisy-le-Grand roller skating. À cette occasion, les jeunes participeront à des petits jeux et des exercices autour du rink-hockey et auront l'occasion de rencontrer un(e) joueur(se) du club. Enfin, ils assisteront à une démonstration de roller artistique.

/ CHIENS DE TRAÎNEAU /

Une histoire de FAMILLE

Dans la famille Combazard, vous connaissiez Jean, au palmarès international exceptionnel. Mais il y aussi sa femme Jocelyne qui, pour sa première participation à un championnat d'Europe, s'est adjugé une médaille d'argent héroïque. Le 19 février dernier, Jocelyne Combazard est en effet devenue vice-championne d'Europe moyenne distance en Slovaquie. Elle s'élance pour le titre sur une manche unique de 33 km. Les conditions sont difficiles, avec une neige ramollie par la chaleur. Au bout d'une heure de course, la Noiséenne à bout de souffle se trouve tout de même dans les premières positions. Lors d'un dépassement à mi-course, elle s'emmêle avec un autre concurrent. Alors qu'elle tentait de se libérer, un des chiens de l'autre attelage la mord, son doigt est quasi arraché. Elle repart contre l'avis du directeur de course et réalise l'exploit de terminer 2e à seulement 9 minutes du vainqueur, un autre Français. Sans cet incident, la médaille d'or lui était promise. ■

Affûtez vos chaussures de course !

/ **FOULÉES DE NOISY** / Le dimanche 30 mai se disputeront les 14e Foulées de Noisy. Des courses pour tous les âges et sur toutes les distances seront au programme. Les festivités démarreront à 9 h 30 avec la « course des as » à travers la ville, le 10 km qualificatif pour les championnats de France, ouvert aux sportifs nés avant 1994. Suivront, dans le stade Alain-Mimoun, la course populaire sur 3 km (personnes nées avant 1998), la course des écoles sur 2 km (enfants nés en 1999 et 2000) et enfin la course des enfants sur 1 km (enfants nés en 2001 et après). Frais d'inscription : 8 € pour le 10 km, forfait club de 30 € pour 5 coureurs et plus. En cas d'inscription sur place, une majoration de 2 € sera appliquée. ■

Inscriptions

- Par courrier jusqu'au 26 mai : mairie de Noisy-le-Grand, service des Sports - BP 49 - 93161 Noisy-le-Grand Cedex - Formulaire téléchargeable sur www.noisylegrand.fr - Joindre un certificat médical et un chèque à l'ordre du Trésor public
- Au service des Sports (16, bd du Mont-d'Est) les 26 et 27 mai de 9 h à 12 h.
- Au stade le 30 mai jusqu'à 30 minutes avant le départ.

/ RUGBY /

Noisy accueille les finales régionales

/ Après le grand chelem de l'équipe de France de rugby le 20 mars dernier, les fans de ballon ovale ont rendez-vous à... Noisy ! Avis aux amateurs : la ville accueille les finales régionales de rugby le dimanche 9 mai au stade Alain-Mimoun. Au cours de cette grande journée seront désignés les champions d'Île-de-France pour la saison 2009/2010. /

Noisy-le-Grand est en passe de devenir LA ville référence en matière de rugby en Île-de-France. En 2007, c'est elle qui avait été choisie par les Springboks pour établir leur camp d'entraînement durant leur Coupe du monde victorieuse. Une fois de plus, le stade Alain-Mimoun a été élu pour accueillir une manifestation d'envergure. Le Rugby Club de Noisy-le-Grand (RCN), en partenariat avec la Ville et le comité régional de rugby, mettent sur pied un show des plus virils, pour les yeux des Noiséens et des autres : les finales régionales de rugby. Le dimanche 9 mai dès 10 h, les finales territoriales seniors débuteront sur nos terrains. Les premiers de chaque poule d'honneur, de promotion d'honneur ainsi que de 1re, 2e, 3e et 4e série s'affronteront pour le titre régional. Avec de la chance, vous pourrez assister aux matches des deux équipes seniors du RCN. Nos formations sont actuellement en lutte pour la première place de leur poule en honneur. Si tout se déroule bien, l'équipe réserve noiséenne disputera sa finale le 9, dès 10 h du matin. L'équipe première, quant à elle, pourrait clôturer la journée avec un match à 17 h 15, sur le terrain d'honneur du stade Alain-Mimoun. ■

✱ Finales régionales de rugby le dimanche 9 mai dès 10 h au stade Alain-Mimoun (rue Vauban) – Entrée libre

/ MUSCULATION /

Entretenez votre corps

Une salle municipale de musculation est ouverte depuis le mois de mars au gymnase du Champy. Munie de nombreux appareils de musculation et de cardio-training, elle peut accueillir une quarantaine de personnes. Les membres bénéficient de l'aide d'un éducateur sportif spécialisé pour définir un programme de travail. Afin de permettre à un maximum d'associations sportives ou de particuliers d'accéder à la salle, la durée des séances est limitée à 1h. ■

Pratique

Tarifs : 180 €/an pour les Noiséens, 350 €/an pour les non-Noiséens.

Horaires : mardi et jeudi de 9 h 30 à 13 h 30 et de 18 h à 21 h, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 18 h à 21 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

Inscriptions : service des Sports, 16 bd du Mont-d'Est, 3e étage. Tél. : 01 45 92 75 98.

Documents nécessaires : 1 justificatif de domicile pour les Noiséens, 1 certificat médical, 1 photo d'identité, 1 chèque à l'ordre du Trésor public.

L'élite du volley à Noisy

/ SPORT SCOLAIRE / Les smashs vont claquer pour les finales féminines des championnats de France UNSS qui seront disputées à Noisy. Les 16 meilleures équipes de France s'affronteront au gymnase du Champy du 5 au 7 mai prochain. En jeu, le titre de championnes de France. Attention aux Noiséennes, championnes en titre, qui vendront chèrement leur peau. ■

Lotos sportifs

/ ANIMATIONS / Plusieurs clubs organisent leur traditionnel loto annuel en avril. Le Rugby Club de Noisy-le-Grand ouvrira le bal le samedi 10 avril dès 20 h au gymnase du Centre. Le lendemain viendra le tour du club de basket au gymnase du Centre à partir de 13 h 30 (inscriptions au 06 84 28 01 18). ■

Le basket forme la relève

/ BASKET-BALL / Trois jeunes basketteuses noiséennes se sont qualifiées pour la finale du secteur nord de la France, au sein de la sélection de Seine-Saint-Denis. Le week-end des 6 et 7 mars, les benjamines ont remporté le tournoi régional, emmenés par un entraîneur noiséen, Alexandre Ferret. Myriam Coly, élue meilleure joueuse du tournoi, ainsi que Morgane Tissier et Samantha Rakotondranibako, ont offert au 93 son 2e succès de rang dans cette compétition. La suite à Notre-Dame-de-Gravenchon (Haute Normandie) le week-end de Pâques. ■

/ NOISY-LE-GRAND ÉNERGIE DOUCE /

Les élections régionales viennent de rendre leur verdict. Les résultats ont une portée à la fois locale et nationale. En premier lieu, le scrutin couronne la gestion des régions par la gauche.
Mais la victoire des formations de gauche, la défaite de l'UMP, l'inquiétante abstention, la préoccupante renaissance du Front National sanctionnent la politique du président de la République et de son gouvernement. Qui songerait à nier cette évidence ? Le quotidien des Français, c'est le chômage, la précarité, l'insécurité, les inégalités, l'injustice fiscale, la désindustrialisation, l'incertitude sur l'accès aux soins et le droit à la retraite.
Les conséquences ? Un vote sanction et une lourde défaite pour le parti au pouvoir. Un vote d'espoir pour une nouvelle gauche mais aussi le désenchantement et le désintérêt pour la politique.
Les collectivités territoriales sont également victimes de la politique sarkozyste et notre ville n'échappe pas à la règle. Le budget primitif qui vient d'être adopté en porte les stigmates. Ce budget, placé sous le signe de l'austérité, anticipe les difficultés résultant de la compression des recettes fiscales, conséquence de la réforme de la taxe professionnelle. La suppression de cette taxe qui n'est que partiellement compensée, avec, comme corollaire, l'augmentation des charges pesant sur les ménages. Ces difficultés n'ont pas empêché de dégager une épargne nette substantielle et de poursuivre un ambitieux programme d'équipement bien supérieur à celui des villes de même importance. Avec ce bilan et cette victoire est né l'espoir d'infléchir la politique gouvernementale, et surtout de croire qu'un changement est possible. ■

Pour les élus socialistes et républicains,
Pour la majorité municipale,
Alain BOURGUIGNAT

/ MIEUX VIVRE À NOISY-LE-GRAND / GROUPE UMP /

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la défaite annoncée en Île-de-France est maintenant durement avérée.
Nous ne pouvons que regretter les résultats catastrophiques de l'UMP à Noisy-le-Grand.
Mais était-ce vraiment nécessaire pour nous prouver une nouvelle fois que nous allions encore faire les frais de l'ego de ces parachutés de dernière minute, qui n'ont bien souvent comme seule qualité que leur prétendue virginité politique.
Nous espérons que cette défaite pourra convaincre même les plus « *naïfs* » que seule l'union, le travail et la concertation peuvent nous faire entrevoir la victoire.
À l'heure ou nous écrivons cette tribune, les débats sur le budget n'ont pas eu lieu, mais nous vous assurons que le travail et l'investissement de chacun permettront de continuer à s'opposer sérieusement à la politique menée dans le domaine depuis plus de quinze ans.
Le débat d'orientations budgétaires ne nous a pas permis de percevoir un fléchissement dans la politique d'investissement immobilier entreprise depuis déjà trop longtemps.
Je ne crois pas que les Noiséens attendent de savoir si ils seront à la tête d'un patrimoine immobilier encore plus important en 2010 qu'en 2009, et je ne crois pas que ce soit de nature à soulager leurs difficultés du quotidien.
Je souhaite que notre groupe fasse des propositions constructives et nous vous adresserons, dès que nous aurons connaissance des chiffres du budget, nos commentaires chiffrés et les propositions que nous aurions faites si nous avions fait ce budget.
Vous aviez été nombreux à m'apporter vos suffrages en 2008 pour que je sois votre Maire, c'est pourquoi je m'engage avec mon groupe à poursuivre et intensifier l'action et le travail nécessaires aux futures échéances.■

Jean Marc MORERE
Président du Groupe UMP

Note de la rédaction
M. Morère omet d'indiquer que « la politique d'investissement immobilier » de la Ville permettra de répondre aux 1 500 Noiséens qui attendent un logement.

/ ENSEMBLE POUR GAGNER NOISY / GROUPE MODEM /

Orientations budgétaires :

Lors du Conseil municipal du 18 février, deux dossiers importants ont été présentés ; le débat d'orientations budgétaires et le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC)
À la différence des années précédentes, le débat d'orientations budgétaires s'inscrit dans un contexte particulier de réformes décidées unilatéralement par l'État, remettant en cause les projets des collectivités qui risquent fortement de paralyser les capacités d'initiatives, pourtant essentielles.
La suppression de la taxe professionnelle que nous avons argumentée dans le journal paru en janvier conduit inévitablement à réduire cette autonomie. L'État contraint donc les villes, accusées d'être dépensières, à faire des économies qu'il est incapable de faire lui-même.
La prudence étant de rigueur, la majorité municipale de Noisy-le-Grand assurera le financement des opérations déjà engagées, mais n'a donné aucune précision sur les autres investissements dont les Noiséens ont besoin.
Quant au rapport de la Chambre régionale des comptes, il portait sur quatre thèmes principaux :

- La fiabilité des comptes ;
- La situation financière de la commune ;
- Le projet de rénovation du centre-ville : extension de la mairie, avenue Aristide-Briand, rue Pierre-Brossolette ;
- Zac du Clos Saint-Vincent et du Clos aux Biches.

De ce long rapport de la Chambre régionale des comptes, nous ne pouvons en détailler les observations dans cette colonne.
Cependant, nous retenons globalement que la gestion financière de Noisy-le-Grand n'est pas de nature à nous inquiéter dans l'immédiat.
De grands projets d'urbanisme étant engagés sur notre ville, nous souhaitons expressément que tous les Élus de la majorité mais également les Élus de l'opposition que nous représentons à 55 % des suffrages exprimés sur trois listes soient associés à des groupes de travail spécifiques sur l'aménagement de notre ville. ■

Marylise MARTINS
Présidente du groupe des élus MoDem

SAM. 17 AVRIL

Brocante mensuelle

de Noisy-le-Grand

Marché couvert
av. Aristide-Briand,
de 8 h à 18 h.

www.noisylegrand.fr

Noisy-le-Grand

Nous recevons chaque mois de nombreuses annonces.
Elles sont publiées par ordre d'arrivée et dans la limite de la place disponible.
Celles qui ne peuvent paraître immédiatement sont reportées dans le numéro suivant.
Pour faire paraître une annonce dans *Noisy Magazine*, merci d'utiliser le formulaire à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de ville ou le formulaire en ligne sur le site www.ville-noisylegrand.fr, rubrique « Noisy Mag ». Ce service gratuit est réservé aux Noiséens, pour une seule parution.

/ DIVERS /

Vds articles de puériculture : lit, poussette, draps, Cosy, chauff-bib., jeux d'éveil... Vêtements et chaussures de la naissance à 8 ans (fille-garçon). Envoi possible de listes par mail.
06 63 70 81 01

Vds poussette double rouge avec habillage pluie 100 €, lit BB barreau bois clair 20 €, bureau d'angle gauche bois clair 40 €.
06 14 01 61 64

Vends étui de violoncelle 4/4 noir, intérieur velours rouge sur les roulettes. 200 €.
01 43 04 74 91

À vdre poussette + maxi Cosy + couffin, prix d'achat 800 €, vendu 250 € l'ensemble, **baignoire bébé** 15 €, état neuf.
06 13 02 09 25

Mezzanine en pin, 90 €, **remorque** avec capot, etc., 600 €, **porte-vélo** pour toit de voiture ou remorque, 50 €, **lit en pin massif**, tête de lit réglable, 80 €, **meuble classeur** couleur marron, 40 €.
01 70 00 87 52

Vds bureau volet coulissant TBE, 350 €, **soufflet de chaudronnerie** pour déco, 500 €, **charrette** avec capote amovible, 800 €.
06 82 99 29 71

Vends **poussette Winnie bleue** servi une fois 200 €, **échecs Seigneur des anneaux** avec 12 pièces en plus et l'échiquier, 300 €.
06 17 06 54 45

À vendre **mezzanine blanche** 2 personnes.
06 09 27 75 05

Jeu DS Léa passion mode. BE. 10 €.
01 43 04 44 93

Assiettes, casseroles, couverts et divers ustensiles de cuisine à petits prix. **Cartes postales et affiches** de cinéma.
06 99 79 71 19

Meuble TV/HIFI merisier massif style Louis-Philippe. TBE. H.182 x l.96 x p.53 cm. 550 €. **Plate-forme vibrante** remise en forme, fitness, ayant peu servi. 200 €.
06 43 30 72 55

Chaise haute transformable (blanc – Combelle). 30 €. **Sac à main** (marron-beige 1.2.3). 20 €. **2 cadres Ikea** (images bleus – Ribba). 10 €.
06 79 87 23 29

Réfrigérateur Thomson Cristal. Occasion TBE. Année 1998. Dim. : H135 x P55 x L55 cm. Porte réversible, thermostat, contrôle d'humidité réglable, indicateur niveau température, compartiment congélation H20 x P40 x L50 cm, 3 clayettes en verre trempé réglables. 4 casiers modulables. Bac à légumes ventilé. Silencieux. 100 €.
01 43 05 37 50

Téléviseur cathodique (écran 52 cm) TBE + télécommande + adaptateur TNT (avec télécommande) + meuble support noir à roulettes (avec rangements) + notices d'utilisation des 2 appareils. 150 €.
06 88 78 41 72

Urgent **ch. groupes de musiciens** bénévoles variété, pop rock, rap... plus sono et lumière pour organiser un concert pour l'association de la Croix-Rouge.
06 12 63 14 47

Accordéon Perle d'or dans sa boite d'origine (clarinet/Master) 120 €. **Pupitre** 12 €. TBE. Divers **livres solfèges et théorie de musique**, prix à déb.
01 43 04 52 40

Vends **meuble TV Hi-Fi** en acacia : 300 €, **table salon** : 100 €, **bureau** 2 tiroirs acacia : 50 €, **buffet** 4 tiroirs + 2 portes vitrées : 80 €, vélo femme : 70 €, **étagère wc** : 25 €, **meuble** mural SDB : 20 €, **bureau ordi** à roulettes : 30 €.
01 72 88 98 17

Vds **stabilisateur pour tracter caravane** : 50 €, **rétroviseur réglable caravane** : 10 €, tablette murale téléviseur : 10 €, bac ramassage gazon avec brosse rotative, l. 0,60 m : 50 €, scarificateur : 10 €.
01 49 32 05 42

Vends **vêt. enfants garçon 24 et 36 mois** 1 €, manteaux 3 €, chaussures 1,50 €, lit BB barreaux bois blanc 2 niveaux de chez Aubert : 40 € (prix boutique 195 €).
06 77 21 15 85

Vends **siège auto BB + base pour voiture**, marque Graco, TBE, l'ensemble : 80 €.
06 69 58 89 05

Pompe pour bassin, étang, etc. comprenant filtre, jet d'eau lampe UVC, jet d'eau filtre Oase 3000 Aquamax, prix : 70 €.
01 43 03 46 21

Vends à petits prix cause départ **meubles en bon état composant une maison** : cuisine, chambres en 140 et 90, table basse, lampadaire, lampe chevet, bibelots, jouets.
01 43 03 25 97

Vends **projecteur films 16 mm** son optique, marque Bell Howell : 320 €, à prendre sur place.
01 43 03 03 62

Vds **GPS Garmin StreetPilot C320** complet. Carte France. Bon état. 50 €.
06 20 55 49 32

Vds **meuble télé hifi en merisier massif** avec 1 plateau tournant sur le dessus,1 niche avec tablette coulissante en dessous et 1 étagère fermée par 2 portes. 150 €.
06 17 67 62 19

Vds très belle **robe de mariée satin avec bustier brodé** + perles, acheté en Pologne, catalogue 2009. Couleur ivoire, portée une seule fois, passée au pressing. T. 38. 200 €.
06 70 18 05 07

Vds **veste daim peau non doublée** bon état homme marron clair. 15 € ; **livres cuisine** *La cuisine : tradition et techniques nouvelles* de Planche et Sylvestre, manuels CAP, BEP, BTS avec bon économat et prog. recettes.
01 43 04 54 30

Vds **lit BB** 140 × 60, 3 niveaux en pin clair. Parfait état. 20 €.
06 20 37 50 43

/ EMPLOIS /

Cours d'informatique à domicile et dépannage : initiation Windows et internet, optimiser et faire évoluer son PC, installation internet, wi-fi, création de site internet, récupération de données perdues, toutes réparations PC. Cesu acceptés.
09 52 61 04 78 après 19 h

Ch. **garde pers. âgées ou enfants ou heures de ménage**.
06 24 57 15 34

Recherche **personne avec voiture pour faire courses et ménage**.
01 45 92 84 30

Prof de français, grande exp. difficulté scolaire et dyslexie, donne cours de soutien du CP à la terminale et prépare aux épreuves du brevet et du bac.
06 29 11 65 44

Jeune étudiante donne **cours de math**, niveau collège et primaire.
06 20 57 84 66

Retoucheur à domicile pour tous vos travaux de couture et retouches.
01 43 05 59 45 /
06 70 60 09 58

Étudiant à l'université en deuxième année mention « sciences de la matière » donne **cours particuliers (math, physique-chimie),** du collège à la seconde.
06 20 41 69 83

Assistante maternelle agréée **ch. à garder un enfant** dans un pavillon au centre-ville, quartier clos Saint-Vincent.
01 43 04 59 29

Assistante maternelle **cherche bébé à garder toute la journée**, non-fumeuse, patiente, en pavillon, jardin disponible.
01 45 92 28 91

Ch. enfants à garder au domicile des parents. Bons soins assurés. Libre à partir du 3 septembre 2010.
06 78 77 85 11

Jardinier offre services pour entretenir jardin et environnement de la maison : taille des rosiers et arbustes, tonte du gazon, floraison et autres.
01 45 92 16 27

Aurélie ch. enfants ou pers âgées à garder soir et/ou WE. Avec expé. Non-fumeuse.
06 43 59 93 42

Étudiante en commerce international, 19 ans, donne des **cours de soutien scolaire** en toutes matières de la primaire à la terminale (anglais) et ch. **baby-sitting**.
06 12 14 24 52

JF bientôt 17 ans, en 1re STG, motivée, apprécie les enfants, sens du contact et digne de confiance, **ch. enf. à garder** chez vous we, vacances scolaires et quelques soirs.
06 26 13 38 51

Étudiante en diététique, bac SMS mention bien, ancienne employée super U Richardets, souhaite **garder des enfants** soirs et we durant l'année scolaire.
06 18 89 48 01

Je m'occupe de toutes vos corvées de **repassage** à mon dom. Livraison comprise.
09 54 55 69 19

Prof. de **maths** donne cours ts niveaux (collège-lycée).
06 10 40 17 10

Ass. mat. agréée en pavillon + jardin **ch. garde BB/enft** d'enseignants de préf. Tps plein sauf mercredi.
01 43 05 21 19 /
06 07 75 81 05 avant 20 h.

Cours de soutien en maths, niveaux collège et lycée, assurés par enseignant expérimenté.
01 43 03 66 38 / 06 16 98 55 33

JF donne **cours informatique** pour débutants et aux enfants jusqu'à la 6e.
06 68 44 41 67

Jeune parents petite fille de 16 mois **ch. nounou** pour garde occasionnelle à dom.
06 12 63 14 47

Dipl. en langues donne **cours allemand, anglais et français**, niveau terminale et cours de soutien tous niveaux. 20 €/h.
06 09 99 65 81

Dame 48 ans demandeur d'emploi **ch. ménage, repassage**, etc. sur Noisy. Faire offres. Libre de 9 h à 15 h, du lundi au vendredi.
01 49 32 11 51

JF 22 ans, ayant le diplôme d'aide-soignante, **ch. à garder enfts**. Dispo. 7 j/7 et 24 h/24. Proche centre-ville.
06 18 33 04 94

Dame **auxiliaire de vie cherche à garder personnes âgées** à domicile ou en établissement sur Noisy-le-Grand ou environs.
06 59 73 77 89

Ass. mat. agréée PMI habitant centre-ville proche RER A **cherche à garder un enfant.**
01 49 31 02 21

Dame sérieuse avec expérience nettoyage bureaux, particuliers, **ch. heures de ménage sur Noisy** et ses environs.
06 50 50 13 95

Recherche étudiante pour faire faire devoir à élève 6e mercredi et jeudi dès 17 h 30 aux Richardets, 1h / 1 h 30 par jour.
01 64 42 59 70

Suis **disponible tout l'été pour assurer les repas, la compagnie, etc. auprès d'une personne âgée**. J'ai de l'expérience. Sérieux assuré !
06 70 31 14 81

JH 22 ans **expérimenté en informatique, vous installe, vous initie, vous dépanne** votre ordinateur. Prix intéressant.
06 43 44 86 14

Ass. mat. PMI expérimentée **cherche BB ou enfants à accueillir à plein temps pour sept**., pavillon à la gare des Yvris. Bons soins et sorties assurés.
01 43 04 66 23 / 06 50 32 77 18

F. expérimentée **cherche heures de ménage et repassage**.
01 43 04 98 81 / 06 31 07 11 33

Ass. mat. agréée PMI au Champy **cherche enfant pour le mois d'avril**, non-fumeuse.
06 37 15 04 15 / 09 54 62 78 41

Ass. mat. agréée accueille votre enfant dans un cadre agréable, dédié aux enfants. Professionnalisme et bonne humeur au programme !
06 17 89 12 63 / 01 43 04 04 08

JF 19 ans, **cherche garde d'enfants pour mois de juillet**. Sérieuse, motivée et habituée aux enfants.
06 36 56 60 05 / 01 49 31 08 44

Femme de ménage sérieuse, non-fumeuse, **cherche heures de ménage et repassage chez particuliers**. Disponible en semaine de 8 h à 18 h.
01 43 03 53 71 / 06 28 94 96 18

URGENT : recherchons nounou agréée habitant aux alentours de la gare de Bry-sur-Marne, disponible en septembre 2010 pour garder notre fils qui aura 8 mois.
06 19 69 79 86

Ass. mat. agréée secteur Richardets en pavillon **cherche à garder un enfant plus de 6 mois** à partir de septembre 2010, 4 jours par semaine. Ne travaille pas pendant les vacances scolaires.
01 43 04 51 47

Assistante maternelle agréée PMI **cherche enfant à garder en centre-ville**.
01 49 31 09 77

Assistante maternelle agréée PMI, maman de 2 enfants, **garde bébés ou enfants à son domicile**. Places disponibles dès sept. 2010.
06 29 65 47 52

JF **ch. à faire du baby-sitting**. Motivée, sérieuse, aime s'occuper d'enfants. Du lundi au vendredi, dès 17 h 30, les mercredis et dimanches, dès 14 h.
06 17 83 78 21

JH sérieux **propose services pour petites tâches de jardinage** (tonte, coupe de haie, ramassage de feuilles, tronçonnage...), muni de son matériel.
06 99 31 65 67

Assistante maternelle expérimentée **cherche à garder bébé et enfant de 18 mois** à partir du mois d'août 2010.
01 43 03 21 36

Femme d'expérience, **ch. enfants à garder à son domicile** en semaine et le samedi aussi.
01 45 92 39 33

Jeune fille **ch. à garder des enfants** à votre domicile ou à faire les sorties d'école.
06 46 58 58 23

JF **ch. h. de ménage et repassage et garde d'enfant**.
06 73 74 43 62

JF **ch. h. de ménage et repassage et garde d'enfant**.
06 16 61 15 32

/ IMMOBILIER /

À louer box spacieux 16 m², 70 €/mois, dans parking sécurisé, ouverture par télécommande, à 5 mn à pied du RER Noisy-Mont-d'Est.
06 09 09 12 37 / 01 43 04 76 34

4 mn à pied du RER Bry, **loue gd studio meublé 34 m²**, balcon sur jardin calme, 1er étage, cuisine aménagée, SDB, WC, chauffage individuel électrique, parking sous-sol, 656 €, charges incluses. Disponible début mai.
09 50 63 72 20

Cherche box à louer, quartier de la Noiseraie ou proche.
06 60 89 47 35.

Loue **place pkg centre-ville** s-sol access. avec bip. Rue Docteur-Sureau/ J.-Vaquier. 70 € charges incluses.
06 78 89 16 53

Loue **chambre pour JF étudiante** sur Noisy-le-Grand, limite Gournay.
06 22 91 07 41/ 01 43 03 25 54 (le soir après 19 h 30)

À louer **studio dans quartier La Varenne** pour une période d'un an, studio meublé 2e étage sans ascenseur.
06 26 81 41 50

À louer trois-pièces avec terrasse au Portugal (Portimao, Algarve), 5 km de la plage, tout confort, libre avril à juin : 300 € / semaine, juillet : 600 € / semaine, août : 630 € / semaine, septembre : 500 € / semaine.
01 70 00 95 02 / 01 70 00 11 71

Quartier Pte de Gournay, duplex au dernier étage ds petit immeuble, 65 m² avec grand balcon et climatisation réversible, 2 chambres, 2 wc, 1 sdb, grenier aménagé, pkg, refait en 2006. 215 000 €.
06 98 21 04 35

Cherche **studio ou petite maison** avec une chambre. Loyer : 600 €. Urgent.
06 14 84 19 96

Vds **F3 de 61 m² au 1er étage,** à 10 mn du RER A, commerces à proximité, avec parking en sous sol. Agences s'abstenir. 158 000 €.
06 15 37 71 21 / ars3cdg@aol.com

/ AUTOS MOTOS VÉLOS /

Caravane Fleurette, 3 couchages + cuisine frigo, auvent neuf. Prix à débattre.
01 43 05 77 56

Vds **Scénic 2 1.9 l DCI** confort dynamique, gris métal. Année 2004, 77 000 km. TBE. Nombreuses options : vitres électriques, régulateur de vitesse, airbags, accoudoir central, ABS, ordinateur de bord. 10 500 €.
06 43 30 72 55

Votre prochain magazine sera distribué entre le 5 et le 10 mai 2010

NOISY PRATIQUE

Mairie
01 45 92 75 75

Médecin de garde *15*

Pharmacie de garde
Dimanche 11 avril : pharmacie Ringot Antona, 1, rue du Puits-Perdu, 93460 Gournay-sur-Marne
01 43 05 17 31

Dimanche 18 avril : pharmacie Van der Meeren, 11, avenue Émile-Cossonneau, 93160 Noisy-le-Grand
01 43 03 54 47

Dimanche 25 avril : pharmacie El Aabarate, 28 bis, rue de Verdun, 93160 Noisy-le-Grand.
01 43 03 06 52

Samedi 1er mai : pharmacie Akoun, rue de la Butte-Verte, 93160 Noisy-le-Grand
01 43 03 61 95

Dimanche 2 mai : pharmacie de la Mairie, 9, rue du Général-de-Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 10 73

Samedi 8 mai : pharmacie du Baobab, 3 boulevard du Maréchal-Foch, 93330 Neuilly-sur-Marne
01 43 08 93 12

Dimanche 9 mai : pharmacie des Deux Communes, 16, avenue du Maréchal-Foch, 93360 Neuilly-Plaisance. 01 43 00 12 64

Police secours *17*

Police municipale
01 43 03 77 14
44, avenue Émile-Cossonneau Noisy-le-Grand

Brigade d'intervention rapide
0800 093 160
Pour signaler aux Services techniques de la Ville des réparations urgentes à effectuer sur la voie publique

Gendarmerie
01 56 49 08 80
5, rue d'Artois Neuilly-sur-Marne

Commissariat de police
01 55 85 80 00
1, avenue Émile-Cossonneau Noisy-le-Grand

Pompiers
18 ou 01 43 04 20 18
1/5, avenue Médéric Noisy-le-Grand

Urgence dentaire
01 48 36 28 87

Centre antipoison
01 40 05 48 48

Hôpital privé de Marne-la-Vallée
01 49 14 80 00
33, rue Léon-Menu Bry-sur-Marne

Hôpital Saint-Camille
01 49 83 10 10
179, boulevard Pasteur Bry-sur-Marne

Hôpital de Montfermeil
01 41 70 80 00
10, rue du Général-Leclerc Montfermeil

Centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire
01 43 04 66 00
12, place Georges-Pompidou Noisy-le-Grand
Consultations anonymes MST, dépistage HIV
mardi 15 h-18 h ;
mercredi 13 h 30-15 h 30 ;
vendredi 9 h 30-12 h 30.

Noisy-le-Grand / Espace Michel-Simon

FESTIVAL DES CHEMINS DE TRAVERSE

12ème édition

du 26 au 30 mai 2010

www.espacemichelsimon.fr

01 49 31 02 02

ESPACE MICHEL SIMON NOISY-LE-GRAND

Seine Saint Denis LE DÉPARTEMENT

Mercure

Café des Arts

NG Noisy-le-Grand